

AVIS DE MOTIONS

MAYER :	avala le mur exposé de la construction voisine d'une limette	51
MAYER :	rediger les amendements aux règlements pour changements apportés	51
BONNIER :	regret de commentaires injustes et confiance Dir. Serv. Urbanisme	51
BOISSONNAULT :	Comité de 3 conseillers re: problèmes entièrement de la neige	51
TREMBLAYANT :	commission de 9 conseillers re: Service de Police - composition	52
PIGEON, E. :	procéder sans délai aux travaux qui seraient dû être entrepris	52
GAGLIARDI :	Expropriation des ruelles des quartiers St-Jean et Montcalm	52
LABERGE :	Avoir un constable coin rues Holt et D'Orville 7 à 8 ³⁰ PM 4 ³⁰ à 6 ¹⁵ PM	52
LAFAILLE :	Modifier le règlement 2001iffler dernier alinea art 13 et le reviser	53
GAGLIARDI :	zone commerciale sur Marguerite 2 côté de St-Joigne à Beaubien	92
GAGLIARDI :	enclure les rues Papineau et Villeray dans la zone commerciale	92
GAGLIARDI :	former une Commission d'étude modifications des Bien-être social	92
GAGLIARDI :	commission d'étude règlement des fermes & privilèges et honaires	92
GAGLIARDI :	commission p/ établir une forme d'administration conforme aux ^{municipales} intérêts	92
GAGLIARDI :	organiser de nouveau un comité de la défense civile.	93
GAGLIARDI :	modification à la charte pour l'envoi du vote du jour ^{le 11^hue} 7 heures avant au lieu	93
GAGLIARDI :	fournir copie de la charte complétée avec les modifications apportées	93
GREGOIRE :	expropriation d'agrandir pare de stationnement au marché Bonsecours	93
HANLEY :	construire un centre de récréation dans la paroisse St-Joseph	93
HANLEY :	demande des soumissions pour la construction du Centre St-Gabriel	93
LANCIAULT :	baïsse des tarifs de la Comm. de Transport pour les étudiants	94
MEUNIER :	prolongement de la rue Drochester jusqu'à la rue Frontenac	94
MEUNIER :	amendement au règlement 1319 art 118-triple ou, couverture spéciale	94
SAVIGNAC JM :	pourcentage des propriétaires il ya Paris et aujourd'hui et aux habitent leur maison	94
SAVIGNAC JM :	indiquer bien clairement le nom de toute voie publique aux intersections	95
VAUTELET :	construction d'un tunnel à la rue Victoria	186
ANGERS :	re: ouverture de la rue Boyce de la rue Vian à la rue Dickson	187
ANGERS :	commutation de taxes foncières de 50% sur les maisons unifamiliales	187
ANGERS :	commutation de taxes foncières sur les nouvelles maisons	187
HANLEY :	heure de fermeture des bureaux de la Ville à 4:30 heures	187
LAFAILLE :	exécution des plans préparés pour le parc Cte St-Viel, demande soumission	188
LANCIAULT :	répartition du coût de l'égout de la rue De Serres et amendes charte	188
LANCIAULT :	installation signaux de circulation dans du rue Louvain, Perri, St-Denis, Perri	189
MOORE :	remédier à la pollution des eaux de la rivière des Prairies	189
PIGEON, E. :	création d'une Commission du Tourisme	189

SULLIVAN: pose d'un éclairage amélioré dans le tunnel rue de la Montagne 190

SULLIVAN: ouverture de la rue Dorchester jusqu'à la rue Alouette 190

VACHON: prolongement de la rue Dorchester en gagnant l'est 190

VACHON: construction d'un tunnel sous la rue N. Dame au Parc Morgan 191

VACHON: postes de taxis libus le long de la rue Ste. Catherine 191

LAFAILLE: augmentation des traitements des directeurs de services 284

ASSELIN: ET: élargir la rue Sherbrooke, de la rue Marivert au boul. Grandis 284

ASSELIN: ET: ouvrir le boul Grandis, du ch. Côte St. Luc au boul. Métropolitain 284

ASSELIN: ET: installer des flux de circulation à certaines intersections 285

BONNIER: installer terrain de stationnement près de la rue D'Assis 285

BROWN: construction d'un autre centre récréatif dans le quartier N.D.G. 286

CAMPEAU: limitation de capacité des réservoirs souterrains à essence 286

CAMPEAU: formation d'un comité pour étudier les questions des postes d'essence 287

LAFAILLE
CLOUETTE: construction d'un bain et centre récréatif dans le parc Marquette 287

DESMARAIS: A: codification des règlements concernant les lignes de construction 287

DUPUIS: J.H.: parcours des autobus du boulevard St. Joseph 287

GAGLIARDI: système de numérotage des rues 288

GRÉGOIRE: commission pour étudier les permis des postes d'essence 288

HAMELIN: J.P.: établir un terrain de jeux dans la paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus 288

HAMELIN: J.P.: établissement de postes privés de télévision dans région Mt. 289

HANLEY: noms des entrepreneurs pour les contrats pour la collecte des déchets 289

HANLEY: construction de logements pour les couples âgés 290

HANLEY: habitation à loyer modique dans les districts 1 et 2 290

HANLEY: construction de l'autoroute est-ouest 290

LAFAILLE: recommandations du Comité pour étudier les tarifs et le bon service de transport 291

MOORE: envoi des 230 employés manuels de la Cité 291

MOORE: service de protection des enfants à la sortie des écoles 292

PIGEON: E: établissement d'un terrain de jeux dans le quartier St. Jacques 292

SEIGLER: empoisonnements accidentels 293

SEIGLER: comité pour étudier la construction d'un stade 293

SEIGLER: tenue de séances du Conseil à jour fixe chaque mois 294

BOISSONNAULT: remboursement de certaines amendes lors de doute sur la légalité 294

DESMARAIS: A: dépôt pour plainte à l'encontre du rôle d'évaluation 544 294

ASSELIN: J.O.: subventions accordées aux hôpitaux 295

BONNIER: nom du nouvel hôtel du C.N.R. 295

LABERGE: retour à la pratique pour la Ville de faire ses travaux elle-même 296

LANCIULT: voter à la Grand'Corvée du Cardinal \$25,000. 296

MEUNIER: construction d'un viaduc à l'intersection Boul. St. Joseph - 11^e Avenue 296

VACHON: amendement à la charte ré: paiement du coût des trottoirs 297

VACHON: vente de qui à qui de terrains appartenant à la Cité 297

TOBZE: établir un parc entre les rues Alma, D'Assis, Bligny et St. Julien 297

CAMPEAU: engagement de policiers ayant un diplôme de 7e année 477

ENGLISH: rapporté à faire au Conseil sur recommandations au C. E. 477

ENGLISH: valeur des propriétés au moment où une répartition est décidée 478

ENGLISH: envoi de l'ordre du jour une semaine avant la séance 478

ENGLISH: amender la charte pour la tenue de séances statutaires tous les mois 478

LETELLIER DE ST-VINCENT: intercession des personnes souffrant de maladies mentales 479

MAYER: uniformité des enseignes de circulation sur l'île de Montréal 479

MAYER: parachèvement du Centre Sportif et d'Attention d'octroi 479

MAYER: pensions versées aux veuves de pompiers et policiers 480

PIGEON: E: possession des édifices vides pour la construction du tunnel Derré 480

PIGEON: E: entreprendre la construction du tunnel de la rue Derré 480

VACHON: fermeture de l'heure de certains commerces 480

VACHON: protection contre les inondations rues de la Salle Ritournel, Ste. Catherine 481

Avocat en chef de la Cité - nomination de M. Albert Bouthiaume	26
Acte - acquisition des Missionnaires de la Co. de Marie-Clay. Bossuet	31
Aqueduc - achat et installation unite no 1 - station des filtres \$85,000	37
Acquisition - Conseil des Ports Nationaux - terrains - elarg. Dorchester	38
Acte d'acquisition de la Co. des chemins de fer nationaux - sur. Hrenet	39
Actes - ratifiant la vente & l'enchere de certains immeubles	39
Acte d'acquisition - Protestant Board of School Comm. - sur. Brackett	42
Acte de cession a M. Armand D. Gougeon - terrain rues de Bellechasse	42
Acte d'acquisition de M. Henri Doucet - cote est de Rousseau, N.E. Marseille	43
Acte d'acquisition de Succ. Mme Victoire Adam Troude - Dorchester & St Urban	43
Acte de vente des Missionnaires du Sacre - Coeur terrains 6. Hatelan Dickson	43
Acquisition d'un lot de greve pour const. égout - coll. Decarie Raimbault	92
Acte permettant a la Banque Royale et Globe Realty Corp. passerelle sur Dollard	176
Acte permettant a Cie Swift & Stora Ltd passer tuyau a l'eau chemin St-Joy	176
Acte - relatif au drainage partie territoire de la Ville de Montreal - Deves	177
Acte de cession partie lot no 484 Sault-a-Roulet par M. Lafrance & Brault Curon	177
Acte d'acquisition Comm. Transport de Mtl. terrain s/o Hotelage Ville d'Orleans 25 ^e	177
Acte - renonce au droit de retour terrains cedés a la Clinique B.C. & de Mtl.	178
Acte de redivision terrains vendus a Attica Builders Limited	178
Acte - vente a l'enchere de terrains Attica Builders, Wilmar Const, Kant Const.	178
Acte d'acquisition de M. Walter Hodder Terrain s/ rue Foxwood \$500.00	178
Acte d'acquisition Quenont, Const. Inc. terrains bloc D'Orleans \$213.35	178
Acte d'acquisition C.P.R. terrain s/ rue de l'Apprentissage & bloc Decarie \$147.20	179
Acte d'echange entre la Cité et Les Freres Hospitaliers de St-Jean-de-Dieu	179
Acte permettant a Ferro Metal Ltd installer conduite a vapeur lot 344 St-Sauveur	179
Acte pour abandon égout et conduite d'eau dans l'ancien mur Alma	179
Acte d'acquisition terrain de prop. St-Alphonse de Youville \$166,500. (Cliffie)	180
Acte de correction Carling & Fed Corp. Drevoy pour voie service C.P.R. sur Henri-Julien	180
Acte d'acquisition fins de parc, terrain de l'Université Inc. Tell, s/ rue Pine	180
Acte de convention fournisseur pour 5 ans d'energie électrique dans parc St-Julien	180
Acte d'acquisition lots 76-332-P. 357 et 53-74 Village d'Hotelage, Hotelage Dreyfus	181
Acte d'echange de certains immeubles entre la Cité et Shawinigan Realty	181
Acte de vente d'immeubles a la Comm. des Eglises Catholiques de Mtl.	181
Agence Duvernay Inc (Societe St-Jean-Baptiste) subvention \$5,000.00	192
Améliorations locales règlement 2348 autorisant un emprunt de \$3,000,000	240
Améliorations locales crédits de \$5,000,000 ouverture de rues, trottoirs, passages	246
Acte permettant a Ville Baselle fournir conduite fournisseur d'eau	248
Acte de cession lots 200-201 et 202 Cote de la Pointe par M. Rivin	249

Acte de renonciation entre la Cité et C.N.R. échange le 9 mars 1950 248
 Acte de cession terrain sis sur la rue St-Esprit par Mlle G. G. Lévesque 248
 Acte de cession de tous ses droits par Mme Françoise Kabeger-Sauzier 249
 Acte - ratifiant la vente à l'emprise de certains immeubles 249
 Acte d'acquisition des terres de St-Victor terrain sis sur la rue Lavoie 248
 Acte de redécoupage de lots sis angle Sarnier et de Daumont par M. P. Gombault 249
 Acte de correction de lots échangés entre la Cité et la ville de Hampstead 250
 Acte - la Cité rétrocède à M. Louis Cohen terrain pour parcelle de stationnement 250
 Acte de servitude de vue et de passage sur le lot 132-P-3 G. St-Jacques (retour) 250
 Acte de vente à la Comm. des Écoles Catholiques - terrain rue Desautels 250
 Acte de vente à la Fabrique de la paroisse St Donat - terrain no 42-844 et 184-1299 250
 Augmentation du traitement des directeurs de services (avis motion Hefilla) 284
 Autobus - parcours des - boulevard St-Joseph (avis de motion P. Dupuis) 289
 Autoroute est-ouest - construction - (avis de motion Healey) 290
 Amendement à la charte - paiement du coût des trottoirs (avis motion Vachon) 296
 Amendement à la charte - répartition coût - ajout rue De Serres - L'Enclos 310
 Auditur de la Cité - M. Léo Delage nommé - 397
 Emprunt de l'hôtel de ville - \$3,000,000 pour agrandissement 440

"A"

		AVIS DE MOTION	MOTION	
ANGERS:	ouverture de la rue Boyce de la rue Vian à la rue Dickson	187	306	A 11-12-56
ANGERS:	commutation de ^{taxe} foncières 50% sur les maisons unifamiliales	187	306	A 11-12-56
ANGERS:	commutation de taxes foncières sur les nouvelles maisons	187	306	A 11-12-56
ASSELIN: ET:	élargir la rue Sherbrooke de la rue Marcil au boul. Cavendish	284	179	A 4-9-57
ASSELIN: ET:	ouvrir le boul. Cavendish, du ch. G. St-Jacques au boul. Métropolitain	284	179	A 4-9-57
ASSELIN: ET:	installer des feux de circulation à certaines intersections	285	180	A 4-9-57
ASSELIN: J.O.	subventions accordées aux hôpitaux	295	180	A 4-9-57
ASSELIN: ET:	établir une succursale de la bibliothèque municipale dans l'ouest	298	298	A 11-12-56
ASSELIN: ET:	organisation de la Défense Civile et crédits nécessaires	314		A 11-12-56
ASSELIN ET:	voter un crédit de \$100,000 pour la Défense Civile	420		A 15-3-57

VOIR: Volume 294

Boulevard Ste IX - passages divisés entre Shearbrooke et Blvd Rosemont	39
Boulevard Métropolitain - trottoir Jeanne-Mance aux limites est \$2,900. ⁰⁰	85
Boulevard Métropolitain - passage, voie nord - Jeanne-Mance aux limites est \$26,700	85
Bernard Lagny Co. Ltd. contrat - rest. édifice Weurling \$41,474. ⁰⁰	91
Bank of Montreal du Canada et Globe Realty Corp Ltd. passerelle rue Dollard	176
Berri - rue - relativement à ce secteur (avis de motion E. Pigeon)	52
Boyer - rue - ouverture de la - de la rue Vieux à Dickson (avis de motion Pigeon)	187
Brinton chemin - passage permanent de l'ave. Wilderton aux limites \$28,800	241
Comité social voter un crédit de \$50,000 au budget des dépenses à recouvrer	251
Bain et centre récréatif dans le parc Marguerite (avis de motion Labouette)	287
Bibliothèque dans l'ouest de la ville - établir une succursale (motion E. Pigeon)	298
Comité social - commission suggérer modifications au règlement (Bagliardi)	318
Bienvenue aux conseillers Groux et Dillard - M. Raffaille	237
Bienvenue au Dr. John W. Zucherpac - échevin de la ville de Toronto	362
Bienvenue au notaire Baron Lafrenière, maire de Ste Agathe des Monts	401
Bienvenue à M. Elgier Julien, conseiller de Deschambault	403
Bienvenue à M. Albert Langlois à l'occasion de son retour	420

		AVIS DE MOTION	MOTION
BONNIER:	commentaires sur les modifications aux règlements de zonage	51	300 A 11-12-56
BOISSONNAULT:	comité de 3 conseillers pour étudier un problème et en faire un rapport	51	300 A 11-12-56
BROWN:	centre pour la jeunesse dans l'ouest de la ville	54	A 6-6-56
BONNIER:	installer terrains de stationnement près de la rue Ontario	285	182 A 4-9-57
BROWN:	construction d'un autre centre récréatif dans l'ouest de la ville	285	183 A 4-9-57
BOISSONNAULT:	remboursement de certains amendes lors du droit sur la légalité	249	182 A 4-9-57
BONNIER:	nom du nouvel hôtel du C.N.R. <i>Riffe</i>	240	183 A 4-9-57

Voir: volume 294

Chartrand, M. Hervé - maison 1 seule, marg. latérale rue Jeanne	36
Contrat - Spino Construction - égout collecteur M. J. J. J.	36
Conseil des Ports Nationaux - acquisition de terrains - larg. Rochester	38
Convention - fourniture d'énergie électrique pour 5000 édifices des chemins	42
Conduite souterraine - construction - crédits 680,806.41	46
Conduite souterraine - côté nord Blvd. Métropolitain - \$225,000	46
Carling's Red Cap Brewery - voie d'évitement - règlement 2335	47
Contrat - Dominion Engineering - fourn. & inst. unité de pompage no 1	90
Contrat - Comit. Const. & Key Const. 3 ^{es} égout col. Rivissieu, Wilson	90
Contrat - Bernard Lagne & Co Ltd. - rest. édifice Mearling	91
Conduite souterraine - crédit \$10,000 secteur Pine, Elmerbrooke,	91
Crédits - paiement de \$100,000 dépenses imprévues	
Conduite souterraine - crédit \$245,000 rue Masson, d'Herville à Blvd. Pie IX	147
Conduites en béton armé rue Sherbrooke est, à l'est de George V, \$75,000	148
Crédit de \$8,650.00 pour rue de Port Royal, rue C.N.R. à McEckham	148
Contrat - Alphonse Gratton Inc. - atelier et magasin Cour Western \$530,325.00	160
" - Spino Construction Ltd. - 4 ^e section égout collecteur Nolan \$242,860.00	162
" - Drummond McCall & Co Ltd. - fourniture de rammes \$9,173.60	162
" - Drummond McCall & Co Ltd. - fourniture de rammes 123,982.48	162
Crédits de \$200,000 études préliminaires viaducs rue Masson & Blvd. X. Bourassa	163
Condoléances - décès de Mme J. Emile Degois, mère du conseiller Paul Degois	149
Condoléances - décès de Mme E. Phémé, sœur de Mme J. Faberge, mère du conseiller Louis Faberge	168
Crédit - paiement de - une somme de \$100,000.00 pour dépenses imprévues	171
Commission de Transport - projet d'acquisition terrain 4 ^e Hochelaga \$25.00	177
Clinique R.C. & acte de la Cote unanime au droit de retour sur certains terrains	178
Canadien du Pacifique - acte de vente terrain sis ch. Upper Technic Decan \$471.20	179
Carling's Red Cap Brewery Ltd. - acte de correction voie de service C.P.R.	180
Commission des Écoles Catholiques de Mt. L. acte de vente d'un meuble	181
Commission de Transport - autoriser le Comité exécutif à garantir un prêt \$200,000	182
Commission de Transport - nomination de vérificateurs - règlement 1981	182
Commission des Services Électriques - nommer M. Lucien L'Allier membre	182
Commission de Transport - rapport du Comité pour étudier les tarifs	198
Comité pour étudier le problème de l'entretien de la neige (avis de motion Boissonnauld)	51
Commentaires sur les modifications aux règlements de zonage (avis de motion Bonnier)	51
Comité pour étudier la situation du service de la police (avis de motion Tremblay)	52
Constable pour circulation angle des rues Holt et d'Herville (avis de motion Faberge)	52
Commission pour étudier l'industrie touristique (motion E. Pigeon Riffe)	53
Centre pour la jeunesse dans l'ouest de la ville (motion Brown)	54
Cause de retraite - modifier le règlement 2001 (avis de motion Lapierre)	53

Commission pour étudier le règlement du service du Bien-Être-Social	92
Commission pour étudier les règlements concernant les permis et privilèges	92
Commission pour étudier le mode d'administration de la Cité	92
Comité de la défense civile - formation - (avis motion Gogliardi)	93
Charte confilée jusqu'à date - fournir copie de la (avis motion Gogliardi)	93
Centre St-Gabriel - construction de - (avis de motion Hanley)	93
Commutation de taxes foncières de 50% sur les maisons unifamiliales (Angers)	187
Commutation de taxes foncières sur les nouvelles maisons (Angers)	187
Commission du Tourisme - création d'une - (avis motion Hébert)	189
Conseiller Lionel Leroux nommé pour remplacer M. Paul Doyon	235
Conseiller Marcel G. Huard nommé pour remplacer M. Grand Pauthier	235
Comité exécutif nomination de M. Carragin pour remplacer Hon. Paul Doyon	236
Condoléances - décès de M. Félix Clouette frère du conseiller Ferné Clouette	238
Condoléances - décès de M. conseiller A. D. Guintin	239
Caisse - Antimith Mills - félicitation du club Kivonias Saint-Georges	239
Condoléances - décès de Mme J. A. Moisan mère du conseiller Horace Moisan	243
Credit pour routes, trottoirs et passages - modifier diverses résolutions	244
Côte des Pigeons, chemin passage - de Ste-Anne à Forest Hill, \$406,200	246
Conduites principales des Eaux, Grand-Turk, 6 ^{and} , St-Patrick Dock \$633,000	247
Conduite d'eau et drain - raccorder rue Tolhurst - permettre Thibodeau Père	247
Conduite souterraine - rue Masson, entre St-Benoît et Ste-Elisabeth sup. \$48,000	247
Contrat pour la fourniture d'eau à la municipalité du village de Saraguay	248
Compagnie des chemins de fer nationaux - acte de renonciation d'échange Immeuble 53	248
Clement det Larivière Mlle G, acte de cession du terrain vis-à-vis le rue Ste-Elisabeth	248
Clercs de St-Viateur - acte d'acquisition terrain rue Lauvi pour église	249
Cumberland M. Bonin - acte de redimension du lot angle Garnier et de Dumont	249
Cohen M. Louis - acte de la Cité retrocéder à M. Louis Cohen terrain rue Boyer	250
Comm. des Ecoles Catholiques - acte de vente terrain rue Desautels et Decand. \$15,500	250
Credits - versement de - au budget des dépenses capitales	251
Credit de \$500,000 au budget dépenses à recouper du service du bien-être social	251
Commission d'hygiène nommée Pub. G. Stevenson pour remplacer Dr. H. Duff	279
Conseil des Arts - nomination des membres	279
Cour municipale - nommer M. Léon Dupré huissier adjoint -	279
Commission du service civil - adopter le rapport annuel 30 avril 1956	283
Carendish boul. ouverture de - surch. Côte St-Luc au boul. M. des Poteaux (E. T. Pothier)	289
Centre récréatif - construction d'un - quartier N.P.S. (avis de motion Brown)	286
Comité pour étudier les questions des postes d'essence (avis de motion Campbell)	287
Centre récréatif et bain dans le parc Marquette (avis de motion Clouette)	287

Codification des règlements concernant les lignes de construction (A. Demaria 287 70	
Commission pour étudier les permis des postes d'essence (avis de motion Anguin)	288
Contrats pour la collecte des déchets - noms des entrepreneurs (avis Hanley)	289
Comité pour étudier les tarifs et le règlement de la Commission du Transport (Sipella)	291
Comité pour étudier la construction d'un stade (avis de motion Seigler)	293
Conseil - séances de - tenues à jours par chaque mois (Seigler)	294
Changements dans les projets de règlements d'amendements (Hager)	302
Concurrence ou traité pour empêcher les matières de tomber des véhicules (Munnin)	305
Commission pour étudier l'organisation de la Cour municipale (Koberge)	314
Circulation sur le boulevard St-Laurent - entre Bankin et St-Viateur (Gogliardi)	315
Centre de loisirs dans la paroisse St-Jean-de-la-Croix (motion Gogliardi)	316
Comité pour étudier la situation au service de la Police (Tremblay)	303
Condoléances - décès - incendie du temple Ste-Elizabeth du Portugal	324
Condoléances - décès de Me Claude Choquetier - avocat en chef	342
Condoléances - décès M. J. R. A. Meunier - auditeur de la Cité	342
Condoléances - décès Mme Wilfrid Dumet mère du conseiller J. H. Dumet	371
Condoléances - décès Mme L. D. Hamelin mère du conseiller J. P. Hamelin	372
Conventions pour le transport, l'eménagement et l'occupation (Lan Doyon)	373
Convention pour le débarrasement et l'aménagement des Tandis	373
Convention re: droits et obligations de la Province p. habitation	376
Credit de \$3,480,000 pour l'acquisition d'immeubles - démolition Tandis	377
Collecteur St-Pierre - credit de \$50,000.00	469-427
Le Cirque R.C.G.	476

	AVIS DE MOTION	MOTIV	DATE
CAMPEAU: comité pour étudier la question des postes d'essence	286		
CLOUETTE: construction d'un bain et centre récréatif au parc Marguerite	287	183	14-9-57
CAMPEAU: limitation de capacité des réservoirs à essence	286		
CAMPEAU: engagement de policiers ayant un certificat de Témis	499	192 A	4-9-57

VOIR volume 294

Dominion Engineering - contrat unité de pompage no 1 station A	90
Demission conseiller Gerard Sauthier - catégorie "A"	142
Drummond McCall & Co Ltd contrat fourniture de vannes \$9,173.60	162
Drummond McCall & Co Ltd contrat fourniture de vannes \$123,982.98	162
Dépotoir récupération et contrat a J. Gordon West Paper \$5,200.00	163
Drainage d'une partie du territoire de la Ville de Montréal - Ouest-projet 197	177
Défense civile - formation d'un comité (avis de motion Gagliardi)	93
Dorchester rue - prolongement jusqu'à la rue Frontenac (avis de motion Gagliardi)	94
Deslève rue - répartition du coût du égout - (avis de motion Bonciault)	188
Dorchester rue - ouverture jusqu'à la rue St-Jacques (avis de motion Sullivan)	190
Dorchester rue - prolongement en gagnant l'est	190
Dozois Paul conseiller remplacé par M. Lionel Leroux	235
Dépenses capitales règlement 2349 amendant le 2073 emprunt de \$3,000,000.	240
Dicaris: Bonciault - égout collecteur i en partie \$2,480,000.	246
Défense civile - établir une organisation de la - (motion St. Germain)	314
Dépot pour plainte à l'encontre du rôle d'évaluation (A. Desmarais)	294
Dozois - Plan - voir Office municipale de l'habitation salubre	329
Délegé - M. Léo - nommé auditeur de la Cité pour remplacer M. L. L. L.	397
Dossiers déposés sur la table par le directeur des services	403
concernant la contribution payée par les employés	
les honoraires payés pour avocats conseil 1950-1957	
temps supplémentaires durant 1955-56	
Défense civile - voter un crédit de \$100,000.00	421
Dossier concernant les emprunts autorisés et non contractés	428

	AVIS DE MUTATION	
DESMARIS: A.	diff. pour plainte à l'encontre du rôle d'évaluation	284 184 A 4-9-57
DESMARIS: A.	certification des règlements pour les lignes de construction	287 183 A 4-9-57
DUPUIS: J.H.	passage des autobus du boulevard St-Joseph Riffé	287 185 B 4-9-57

Egouts - ravales - trottoirs	Assemblée du 1 ^{er} juin adopte le 4 ^e item 10 ^e Mincl. voir vol. 293 p. 29	
Expropriation	partie lot 29-1363 Hochelaga - est de l'alignement nord Sherbrooke	29
Expropriation - immeubles requis - sans coupes	N-04 S-E bloc Rosemont et 11 ^e ave	29
"	" " ouverture rue Henri d'Orléans, du ch. du Golf au bloc Louin	30
"	" " ouverture de ruelles entre Bernier, Fabry, Delongue & Talon	30
"	ruelle N/S entre l'ave Union et Cote Beaver Hall	30
"	établissement terrain de jeux, entre Jean Talon, Chamoad de Castelnau	30
"	ouverture de la rue Séguin, au sud bloc Henri Bourassa	30
"	lots 25 & 26 Longue Pointe - Elég. Passant entre Pierre Bidard & Turinville	31
"	immeuble requis - ouverture ruelles parois Légaré lots 112 & 114 1/2 Regina	31
"	" " élargissement rue Savoie, est. sud St-Laurent St-Denis	31
"	" " ouv. rue des Prairies, entre bloc Henri Bourassa & Daoust	31
"	ouverture ruelle nord de ave Bouligny, entre bloc Bernard & Paul-Lau	31
"	ouv. 1 ^{er} 11 ^e ave, entre Laurier & bloc St-Joseph, pd. 10 & 12 avenues	32
"	ouv. ave Le Portier, entre bloc Louin et ruelle Salaberry	32
"	élarg. ave Western, côté nord - E & D, bloc Caendish & élarg.	32
"	élarg. rue Dickson, entre Notre-Dame & Hochelaga	32
"	partie lot raccordement de l'ave de Courtois, Ouest de Légaré	32
"	immeuble requis construction collecteur Mercier	33
"	ruelles issues entre les av. Minny et Laroc, sud Henri Bourassa	33
"	imm. requis élarg. Sherbrooke, Shuter & St-Denis sans coupes Sherbrooke	33
"	" " abords rue Sherbrooke angle N-S avec rue Imperat	33
Eclairage	achat et installation d'un système - sans, certaines rues \$100,000	37
Emprunt	en anticipation, perception de revenu 1956-57 \$10,000,000	46
Exemption de contribution foncière	d'Archevêque Cath. Normain de Mt.	47
Egouts - ravales - trottoirs	(Assemblée 3 ^e juillet 1956) item 5 & 11 Mincl. voir vol. 293	86
Expropriation	partie lot 390-499 Longue Pointe - élarg. rue St-Just	88
Expropriation - immeubles requis	prolong. rue St-Anthony jusqu'à l'ave Gregor	88
"	" " sans coupes N/E rue de la Savane et Bernier	88
"	" " fins de rues Ouest de Bois de Boulogne	88
"	" " ouv. ruelle nord de Tailleur est de St-Laurent	89
"	" " ouv. rue Dandmain jusqu'à la rue Trent	89
"	" " élarg. rue Reed, entre bloc Louin et port Satchell	89
"	" " élarg. Kelly entre Millon et 11 ^e ruelle et racc.	89
"	" " prolong. rue Lafaille jusqu'à la rue Hochelaga	89
"	" " élarg. rue Dorchester entre Day et Amhurst	90
"	" " élarg. Sherbrooke, entre Ville de Westminster & l'ave Hamme	90
"	" " sans coupes sur rue Gray	90

E

Egouts - dans la rue Papineau, du ch. Côte St-Michel à l'aven. St-Jacques 173,300 86

Egout collecteur Décarie Raimbault - acquisition d'un lot de grès 10^o 92

Egouts - parage trottoirs assemblée 4 septembre 1956 (item 82) 179 (vol. 273) 144

Egouts - prolongement - rue Dezigny et Nicolet par les Can. de Ports Nationaux 144

Egout collecteur des Fossés, Blvd. St-Barthelemy, Meilleur à Percillier 500,000 148

Expropriation ouverture de ruelles Qués. de l'ancien, Tellmont du Centre Wellington 148

Expropriation - sans coupé N-E de rue St-Patrick et Bridge et élargir 39,665.⁰⁰ 152

Expropriation - imputer au budget 1957-58 la somme de 349,483.⁰⁰ résidus de terrain 150

Egout dans la rue Beauvillier - voter un crédit supplémentaire 200.⁰⁰ 150

Egout - de ruelle Aubert, de l'Alford à l'aven. Dominion crédit sup. 2,16,59 151

Expropriation ouv. ruelles ouest Angers J. Hertel et Dubin court 5225.⁰⁰ 152

Expropriation - prob. au Prince, de McDuff à Blvd. St-Barthelemy (projets) 4,665.⁰⁰ 152

Expropriation droit de passage pour égout mad. au C.N.R. Blvd. Percillier lot 351-395 152

Expropriation ouverture rue de Port Royal à l'ouest de la rue Meilleur 8,650.⁰⁰ 152

Expropriation ouverture rue de Port Royal du côté C.N.R. à l'ouest de l'ave. Eschen 152

Expropriation pour élargir la rue des Seigneurs au sud de Bazin 1,775.⁰⁰ 153

Expropriation - acquérir lot 1422 B. St-Antoine, élargir rue Simpson 220.⁰⁰ 153

Expropriation élargir rue Boyce, Pie M. D. Bourdonnais 450,683.⁰⁰ 154

" " ouvrir & élargir rue St-Patrick de rue Pitt à Angers 203,193.⁰⁰ 154

" " élargir rue de Montigny, côté nord Blvd. St-Laurent à St-Dominique 8,701,878 154

" " élargir rue Pelanquer, côté nord St-Hubert & St-André 11,600.⁰⁰ 154

" " élargir rue de l'Espece sud Ontario et aménager un pan coupé à l'angle sud-ouest de ces deux rues, 73,420.⁰⁰ 155

" " sans coupé S.F. & S.D. Clark et St-Catherine 915.⁰⁰ 155

" " sans coupé S/D rue Wellington et des Soeurs Grises 1,745.⁰⁰ 155

" " élargir rue Masson entre de Lorimier & St-Hervé 155

" " aménager Blvd. Métropolitain, côté ouest Louis Hébert 156

" " pour prolonger Blvd. Rosemont à l'est terrain C.N.R. 7485.⁰⁰ 156

" " ouvrir rue Beauvillier entre la terre no 18 et limite est Cité 70,990.⁰⁰ 156

" " droit de passage, inst. services publics sud Blvd. Rosemont est de l'Espece 156

" " élargir partie rue Roy, de St-Laurent à De Bullion 156

" " prolonger rue L. D. David vers l'ouest jusqu'à Garcier 885.⁰⁰ 157

" " recensement ch. Queen Mary & av. Guyard ouest de Decelle 157

" " ouvrir rue Lafontaine, au nord de la rue Ontario 100.⁰⁰ 159

" " construction de l'égout collecteur Mercier 325.⁰⁰ 157

" " ouverture rue Andrieu-Jobin jusqu'au Blvd. Henri Bourassa 3,220.⁰⁰ 157

" " acquisition et possession préalable terrains sis sud Sherbrooke (arr. 10^o) 158

" " acquis. et poss. préalable lots 46-227-240-253 village Côte des Neiges 158

suite "E"

Expropriation crédit supplémentaire 29,16 élargir ch. Côte des Neiges, Queen Mary & Louis 158

" " crédit supplémentaire 48,677,59 élargir ch. Côte des Neiges, Patenaud & Patenaud 158

" " crédit supplémentaire 17,099,67 ouverture rue Beaumont mad. de l'Espece 158

" " crédit supplémentaire 375,113 ouverture élarg. au Carvain, Trucher & St-Hubert 158 2

" " crédit supplémentaire 27,259,79 ouv. au Pasteur, entre Louisbourg et prolong. av. Elie Blanchard - Nicolas Terrot, Cap. Serrin, Ch. Hill, Gifflet & Drou 158

" " ouverture rue Dudoigne entre Pasteur et av. Bois de Boulogne 24,382,55 158

" " modifier résolution G. E. 15 nov. 1955 approche pont Jacques-Cartier 158

Etude préliminaire - viaduc sous les voies C.P.R. à la rue Masson & Blvd. St-Barthelemy 200,000 163

" " " - rampe d'accès entre fle. St-Hélène et pont Jacques-Cartier 164

" " " - système d'égout sous l'intersection Park et Pine 200,000 (62) 196

Egout et conduite d'eau - acte d'abandon - ancienne rue Alma 179

Energie électrique - fournisseur pour 5 ans au parc Henri Julien projet de loi 180

Emprunt re-commission de Transport-garantie par la Cité 2,000,000 182

Expropriation élarg. rue St-George entre St-Catherine et Dorchester 192

Etude préliminaire - route sur le Mont Royal 1,75,000.⁰⁰ 196

Expropriation des ruelles des quartiers St-Jacques et Montcalm (avis du motion Lafaille) 52

Eclairage du tunnel de la rue de la Montagne (avis de motion Sullivan) 190

Emprunt de 3,000,000 pour égouts, parage et trottoirs règlement # 2348 240

Emprunt de 13,000,000 pour dépenses capital règlement 2349 amendant le 2073 240

Emprunt porté à 7,000,000 de dépenses d'expropriation règlement 2350 amendant le 2315 241

Egouts (assemblée du 3 décembre 1956 (aj. au pour) item 9232 (vol. 273) 241

Egout - rue projeté nos 26-30, Bossuet à la Veilleille - modifier résolution 4 sept 1956 245

Egout collecteur Décarie Raimbault - 1^{er} section 2,480,000 246

Egout interrupteur du Nord, Blvd. Percillier à Dudoigne - prolongement 130,000 246

Election municipale - ré. tenue d'une - reporté. 253

Expropriation sans coupés angle sud-est Pine et University, a. r. s. o. Pine et Dupond 254

" " élargir ruelle 610 au sud de l'Espece, entre Olympia et Hemel 1,535 254

Employés manuels - 230 - renvoi de la Cité (avis du motion Lafaille) 291

Empoisonnements accidentels (avis du motion Leclerc) 293

Eaux d'égout provenant de la rivière St-Pierre (motion Healy) 299

Election municipale - tenue d'une - avance de la date (Maire) 343

Emprunt temporaire de 10,000,000 en anticipation recense 1957-58 419

Egout dans la rue projeté nos 82-2, 82-3 et 82-4 427

Emprunts antérieurs et nouveaux contractés - dossier déposé (vol. 6. E) 428

Emprunt de 10,000,000 - règlement pour dépenses d'expropriation 422-471

Félicitations de S.M. Le Maire à Mme Sottilis de St-Just re Maire suppléant	26
Fermeture ruelles entre avec Vianney et Larose sud Blvd Henri Bourassa	32
Félicitations du chef du Conseil à Mm. Hanley Doyon & Tremblay re: Election Député	85
Félicitation du Conseil à M. E. Pigeon re: Election Maire de Bois des Filles	142
Travaux Hospitaliers de l'ordre de St-Jean de Dieu acte d'échange de terrains	179
Ferro-Metal Limited - acte d'installer une conduite de vapeur lot no 3444 St-Denis	179
Fêtes Municipales désignées les 25 juin et 2 juillet 1956	41
Flux de circulation angle des rues Bourbon et Berri, St-Denis et Berri	189
Félicitation à Mlle Antonette Gaiuse secrétaire du président du C. E.	239
Tréquier de la paroisse St-Donat - acte de vente terrains nos 42-844 et 184-1249-8/130	257
Flux de circulation à certaines intersections (avis de motion E.T. Asselin)	285
Flux de circulation angle des rues Roy et St-André (motion E. Pigeon)	299
Félicitation au Conseiller Sarragin - élu au C. E. - M. P. Desjardis	236
Félicitation à M. Hector Roberge pour 20 ^e anniversaire, comme directeur	406
Félicitation à M. Filion et M. J. M. Saignes pour leur 25 ans au Conseil	421

MOTIONS

	AVIS DE MOTION	MOTION	DATE
ENGLISH: rapporté à faire au conseil s/ recommandations au C. E.	477	192	A 4-9-57
ENGLISH: valeur des propriétés au moment d'une appropriation	478	192	A 4-9-57
ENGLISH: envoi de l'ordre du jour une semaine avant la séance	478	192	A 4-9-57
ENGLISH: amender la charte pour la tenue de séances statutaires mens.	478	193	A 4-9-57

VOIR: volume 294

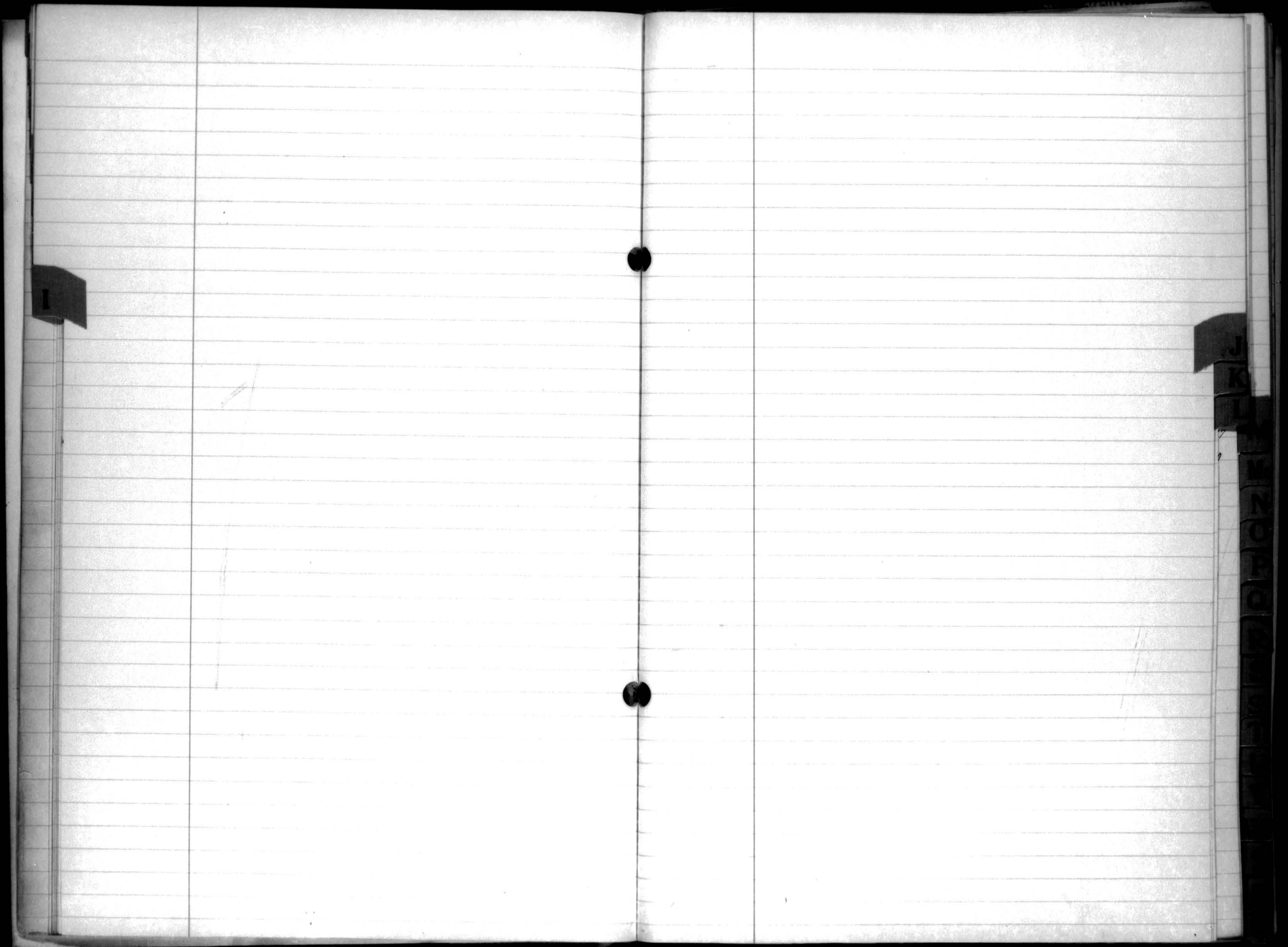
. Generous bain - refacation \$32,825.⁰⁰
 . Gaubault Albert - nomination Maire supplient 26
 Gauthier Gerard - dimission conseiller - nomination Bureau New Est 143
 Gratton Alphonse M^c. contrat construction atelier & magasin exécution \$30,325 160
 J. Gordon Waste Paper Co. privilege recycler les matieres de rebut de depot^{\$5,200} 163
 Globe Realty Corp Ltd et la Banque Royale du Canada passerelle rue Dollard 176
 Gauthier Gerard conseiller remplaci par M. Marcel Allard 235
 . Lagliardi - conseiller - illegisite de la seance du 22 mars 1957 460

		AVIS DE MOTION	MOTION	DATE
GAGLIARDI:	expropriation des ruelles dans les quartiers St-Jean et Montcalm	52	301 A	11-12-56
GAGLIARDI:	zonage de la rue Maquette, entre les rues St-Jacques et Beaubien	92	304 B	11-12-56
GAGLIARDI:	zonage de l'intersection des rues Papineau et Villerey	92	318 A	11-12-56
GAGLIARDI:	re: service du bien-être social et de l'assistance publique	92	318 A	11-12-56
GAGLIARDI:	re: permis et privilèges et honoraires exigés: commission	92	318 A	11-12-56
GAGLIARDI:	re: commission pour établir mode d'administration	92		
GAGLIARDI:	formation d'un comité de la défense civile	93	319 B	11-12-56
GAGLIARDI:	re: délai pour envoi de l'ordre du jour aux conseillers	93	319 A	11-12-56
GAGLIARDI:	fournir copie de la charte compilée jusqu'à date	93	319 A	11-12-56
GRÉGOIRE:	re: agrandir terrain de stationnement de marché Bonsecours	93	319 A	11-12-56
GAGLIARDI:	système de numérotage des rues	288		
GRÉGOIRE:	commission pour étudier les permis des postes d'essence	288		
GAGLIARDI:	parc de stationnement dans le parcien St-Jean de la Croix	315	A	11-12-56
GAGLIARDI:	distribution de la circulation sur boul. St-Laurent	315	A	11-12-56
GAGLIARDI:	centre de loisirs dans le parcien St-Jean de la Croix	315	A	11-12-56
GAGLIARDI:	terrain de jeux sur la rue Mozart, face à la rue Waverley	316	A	11-12-56
GAGLIARDI:	répartition des sommes provenant des règlements d'imprévisibles	316	A	11-12-56
GAGLIARDI:	parc public sur le boul. St-Laurent, au sud de Beaubien	317	A	11-12-56

Revisser audiences - nomination M. Jean Guy Perreault - Cour, mun.	48
Heure avancée - prolongation de la période	48
Hôtel Lucien - traitement porté à \$20,000.00 par année	168
Hodder - M. Walter acte de vente terrain sur la rue Norwood \$500.00	178
Heure de fermeture des bureaux de la Ville à 4 heures (avis de motion Hanley)	187
Hampstead ville de - acte de correction de lots échangés entre la Cité	250
Habitations à loyer modique dans les districts 1 et 2 (avis de motion Hanley)	290
Hôtel du C.N.R. - renommé officiellement "Château de Maisonneuve" (Bonnier)	295
Habitations salubres - Office municipal - Constitution	329
" " " " Catégorie A - Simonneau - Victor	330
" " " " Catégorie B - R. Desjardins - Grotteau	331
" " " " Catégorie C - Provost - English	332
" " " " Président - R. Grotteau	333
" " " " Vice-président - English	333
Heure - avancée de 1- du 28 avril au 27 octobre 1957	427

		AVIS DE MOTION	DATE
HANLEY:	re: terrain de jeux dans paroisse Saint-Joseph	93	
HANLEY:	re: construction du Centre Saint-Georges	93	
HANLEY:	heure de fermeture des bureaux de la Ville à 4:30 heures	187	
HAMELIN: J.P.	établir un terrain de jeux dans la paroisse ^{St-Joseph} Ste-Thérèse de l'Enfant	288	186 A 4-9-57
HAMELIN: J.P.	établissement de postes policières de télévision dans région Mt. L.	289	186 A 4-9-57
HANLEY:	noms des entrepreneurs - contrats pour la collecte des déchets	289	
HANLEY:	construction de logements pour les couples âgés	290	
HANLEY:	habitation à loyer modique dans les districts 1 et 2	290	
HANLEY:	construction de l'autostade est-ouest	290	
HEALY:	étude de la cause d'inondation de la rivière St-Pierre	299	A 11-12-56
HEALY:	incinération des déchets du dépôt de la Pointe St-Charles	299	A 11-12-56

Ile Ste-Hélène et Parc Jarry - crédits \$442,500 travaux d'aménagement 91
 Incinération des déchets du dépôt de la Pointe St-Charles (motion Healy) 299



Key Const & Limit Const. - contrat - 3^e sec. gout. col. Russian. Nolan 2, 23, 356 90

Lignes homologues - effacement de - angle N.E. rues Henri W. et Clark	35
" " " " - rue Messon entre de Foremier & Johnson	36
" " " " - établissement de tunnel ave. Messon & Messon C.P.R.	36
Leduc, M. Raymond - maison - marges latérales moindre - côté est Tolhurst	36
Lignes homologues - effacement de - quads. rues de Bellechasse, Chateaux-Remy	42
Lignes homologues - effacement de - rue Edgemoor, Docteur & des Ligneurs St. G. E.	152
Lignes homologues - effacement de - 17 juillet 1953, rue Jeanne de Brévet & Lechelle	159
" " " " - 13 juin 1952, largeur Ave. Dugas, disparait l'Etat du Regne	160
" " " " - 16 sept 1887, rue Talon, de Sherbrooke à Rachel	160
" " " " - sejour bonni. Blvd. Rosemont, N. de Daubin St. A.	161
Lafance Ulric et Mme Gisèle Brault - baron - projet d'acte cédent partie lot 4845-48	177
L'Allier, M. Lucien - nommer, membre de la Comm. des Services Electriques	182
Lafaille - présente ses meilleurs vœux aux Marin et ses collègues	199
Laforest sur - égout - rue Duirin vers le sud - modifier résolution 19 mars 1956	244
La Salle Villi - acte pour poser une conduite pour la fourniture de l'eau	248
Larioire Mlle A. Clément - cede ses droits sur emplacement rue Ste-Clair	248
Lebeug - d'ancien Mme Francis - acte de cession de tous ses droits dans divers immeubles	249
Lignes de construction - codification des règlements - (avis du motion A. Desmarais)	287
Règlements pour les couples égés (avis du motion Hanley)	290

"L"

		AVIS DE MOTION	MOTION	DATE	
LABERGE:	constable pour circulation coin des rues Holt et d'Herville	52	301 A	11-12-56	1
LAFAILLE:	reglement 2001 caisse de retraite Laffer desir d'inscrire art. 13	53	301 A	11-12-56	6
LANCIAULT:	prix de passage pour les etudiants sur les tramways	94	305 A	11-12-56	6
LAFAILLE:	execution des plans prepares pour le parc Cote-St-Paul	187	319 A	11-12-56	6
LANCIAULT:	repartition du coté de Rigout de la rue De Sieres	188	310 A	11-12-56	2
LANCIAULT:	signes lumineux angle des rues Souvain et Denis, St-Denis-Village	189	310 A	11-12-56	
LAFAILLE:	augmentation des traitements des directeurs du service	284	187 B	4-9-57	
LAFAILLE:	recommandation du Comité pour étudier les tarifs et la comm. ^{de transport}	291			
LABERGE:	retour à la pratique pour la Ville de faire ses travaux elle-même	296			
LANCIAULT:	octroi à la Grand Courie du Cardinal \$ 25,000.	296	188 A	4-9-57	
LABERGE:	commission pour étudier l'organisation Cour municipale		314 B	11-12-56	
LAFAILLE:	renouveler aux Conseillers Leroux et Allard - au nom du Comité	237			
LABELLE:	construction d'un bain et autre récréatif - parc Marquette	287	183 A	4-9-57	
LAFAILLE:	condoléances - incendie église Ste Elizabeth du Portugal	324			
LAFAILLE:	condoléances - décès Me Claude Choquette - ex avocat en chef	343	A	8-2-57	
LAFAILLE:	condoléances - décès M. J. B. G. Merineau, auditeur de la Cite	343	A	8-2-57	
LETELLIER DE ST-JUST:	internement des personnes souffrant de maladies mentales	479	193 A	4-9-57	

VOIR: Volume 294

Maire suppléant - M. Albert Guilhaudt à compter du 1 ^{er} juin 1956	26
Missionnaires de la Co. de Marie-Lesieur terrain clay. rue Bossuet.	31
Marge latérale - construction avec seule - sur le côté est de Jeanvier	36
Marges latérales - moindre que et lot. côté est d'Herbville, entre Théry & Prieur	36
Marges latérales - moindre que et lot. côté est de Tothurat, entre Théry & Prieur	36
Maire suppléant - M. Gérard Niding à compter du 1 ^{er} septembre 1956	142
Motion de sympathie au conseiller Degois - décès de Mme J. E. Degois	149
Montreal - Ouest - Ville de - drainage partie de ce territoire - approuver acte	197
Murs exposés de la construction voisins d'une démolition (avis de motion Mayer)	52
Marquette rue - entre St-Gotique et Beaubien - zonage commercial (Saguardi)	92
Modification au règlement du service du Bien-Être Social (avis motion Saguardi)	92
Maire suppléant - Roger Provost à compter de décembre 1956	234
Masson rue - pavage - reconstruction et élargissement de d'Herbville au boul. V. 11	241
Masson rue - conduite souterraine entre d'Herbville et boul. V. 11. crédit 48,000	247
Métropolitain boul. amendement au règlement 2274 zonage sans -	278
Maisons pour loger les couples âgés (avis de motion Hanley)	290
Maisons à loyer modique dans les districts 1 et 2 (avis de motion Hanley)	290
Météores qui tombent des véhicules sur la chaussée (motion Mennier)	305
Minutes du Conseil - refus de signer par son Honneur le Maire 8-2-57	349
Maire suppléant - M. Murray Hayes à compter de mars 1957	397

		NOS DE MOTION	MOTION	DATE
MAYER:	mur exposé de la construction, piscine d'un demi-litron	51	302	A 11-12-56
MAYER:	indication des changements dans les projets de règlement	51	302	A 11-12-56
MEUNIER:	profondément de la rue D'Archevêque jusqu'à l'avenue Thémise	94	305	A 11-12-56
MEUNIER:	matériaux qui tombent des véhicules sur la chaussée Reg. 1319	94	305	A 11-12-56
MOORE:	remédier à la pollution des eaux de la rivière des Prairies	189	310	A 11-12-56
MOORE:	renvoi des 230 emplois manuels de la Cité	291	188	A 4-9-57
MOORE:	service de protection des enfants à la sortie des classes	292	189	A 4-9-57
MEUNIER:	construction d'un viaduc à l'intersection km 11-12-56	296		
MAYER:	uniformité des enseignes de circulation sur l'île de St-Jacques	479	191	A 4-9-57
MAYER:	parachèvement du Centre Sportif et Océanique	479	194	A 4-9-57
MAYER:	pensions versées aux veuves de pompiers et policiers	480	194	A 4-9-57

McGill College sur Mansfield Metcalf, Pich, Stanley garage sur 276

Noms de rues - à l'effet de dénommer certaines rues - changer d'autres rues 47
Noms de rues " " " " " " " " 182
Nord - ajout intercepteur, de Beauséjour à Ducrest - prolongement 430,000 246

Vices et terrains de parc aménagement - construction - achats - plans \$ 150,000	38
Office Montréalais du Tourisme et des Congrès - subvention \$ 25,000	39
Détour du privilège de J. Gordon Waste Paper Co - récupération de déchets \$ 5,200	163
Ordre du jour des conseillers - délai pour l'envoi de - (avis motion Seguardi)	93
Détour de certains permis - projet de règlement pour modifier le no 2217	274
Détour à la Grand'Conseil du Cardinal \$ 25,000 (avis de motion Lencicault)	296
Office municipale de l'habitation salubre - Constitution	329
Office municipal de l'habitation salubre - Catégorie A - Simonneau - Victor	330
" " " " - Catégorie B - R. Saignes - Croteau	331
" " " " - Catégorie C - Provost - English	332
" " " " - Président - A. Croteau	333
" " " " - Vice-président - English	333
" " " " - Règlement d'empunt \$ 470,000	371
" Convention acquisition d'un secteur	373
" Convention pour le transport du secteur	373
" Convention re: droits et obligation Province	376
Credit de \$ 3,800,000 pour dequ. imposables	377

PAVAGES - goutte-trottoirs - Assemblée du 1^{er} juin adopte le 9^e item 7^e 87 incl voir vol 293 p. 29

Puces et terrains de jeux - aménagement - construction - achats - flom \$950,000.	38
Purcell M. Jean-Luis - nommer juge-arbitre au lieu de la Cour sup.	48
Papineau Ave. - égout côté est Côte-St-Michel à l'avenue Charland ^{173,300}	85
Pavage - goutte-trottoirs - (Assemblée 7 juillet 56) item 5 ^e 178 incl voir vol. 293	86
Pavage - refecton de - rue des Soeurs Grises, de Wellington is de la Commune	86
Parc Jarry et Ste. Helene - credit \$442,500 pour aménagement	91
Pavage 4/1 l'avenue Papineau du ch. Côte-St-Michel à la rue Charland	86
Pigeon Emile - félicitation élection comme Maire de Bois-des-Filion	142
Pavage - goutte-trottoirs (Assemblée 4 septembre 1956) item 8 2179 incl voir vol 293	144
Parc Angrignon - credit \$400,000.00 Jardin zoologique aménagement, drainage	147
Papineau - rue intersection Villerey - zonage commercial (avis de motion Laguardi)	92
Prix de passage pour les étudiants sur les tramways (avis de motion L'Amislett)	94
Propriétaires - nombre de - il y a 11 ans et aujourd'hui (avis de motion J. M. Desjardis)	94
Plaques de noms de rues indiquées clairement (avis de motion J. M. Desjardis)	95
Parc Côte-Saint-Paul - exécution des plans - (avis de motion Lafaille)	187
Pollution des saup de la rivière des Prairies - réviser 4 - (avis de motion Moore)	189
Provost - conseiller - maire suppléant à compter de décembre 1956	234
Pavage sur le chemin Brinton, de Wilderton aux limites \$28,800.	241
Pavage sur la rue Masson, de la rue d'Horville au boulevard Ste. IX, \$58,500.	241
Pavage (Assemblée du 4 décembre 1956) item 4 ^e 92 6 ^e Trinc voir vol. 293	243
Pavage sur le ch. Côte-des-Prairies, de l'avenue Gatinneau à Forest Hill \$406,200	246
Postes d'essence - projet de règlement pour établir et construire (retourne G.E.)	274
Postes de télévision - établissement dans la région Mt. (avis motion J. Hamelin)	289
Protection des enfants à la sortie des écoles - organiser un service - (Moore)	292
Parc - entre les rues Alma, Dante, Belanger et St. Julien (avis de motion Toggi)	297
Projet de règlement d'amendement - indication des changements (Mayer)	302
Parc public sur le boul. St-Laurent, au sud du Bankton (Laguardi)	317
Police - service de la - comité pour étudier la situation - Tremblay	303
Poste d'essence - comité pour étudier la question (Combeau)	287
Projet d'entente entre La Majesté la Reine, la Société Centrale d'Hypothèque	313

	AVIS DE MOTION	DATE	
PIGEON, E:	relativement au secteur de la rue Berri - Tunnel -	51 302 A 11-12-56	178
PIGEON E:	commission pour étudier l'industrie touristique	53 R 6-6-56	11
PIGEON: E:	création d'une Commission du Tourisme	189 311 A 11-12-56	243
PIGEON: E	établissement d'un terrain de jeux dans le quartier St-Jacques	290	30
PIGEON: E	feux de circulation angle des rues Roy et St-André	294 A 11-12-56	148
PIGEON: E	possession des édifices requis pour le tunnel Berri	480	359
PIGEON: E	entreprendre la construction du tunnel Berri	480	435
VAGHAN:	fermeture de bonne heure de certains commerces	480	439
			442
			461

184

Question de privilege - Conseiller A. Tremblay - re: Accusation Journal "Vrai"	
Question de construction INC - acte d'acquisition terrain Blvd. D'Orleans	293,35 178
Question de privilege - Conseiller A. Tremblay - re: Casino Francais	171
Question de privilege - Conseiller Lafaille - re: "Devoir" - Langue de Liqueur d'etm. Liqueur	243
Question de privilege - Conseiller Berger - paroles du Maire	330
Question de privilege - Conseiller Grotteau - sieges réservés pour l'Office Halibuton	348
Question de privilege - Conseiller P. Desjardins - re: Montreal - Matin -	359
Question de privilege - Conseiller Hanley re: Declaration du Maire d'Winnipeg	425
Question de privilege - Conseiller P. Desjardins - re: Syndicat des Fonctionnaires	439
Question de privilege - Conseiller Grotteau re: renseignements croisés	442
Question de privilege - Conseiller Goghard re: séance du 21 mars 1957	461

du projet de règlement		
2579	Règlement # 2329 amendant 2001 re Caisse de retraite	25
2572	Règlement # 2330 amendant 2315 re Défenses d'usurpation art. 5	28
	Représentant - Salle de concert - nomination de 7 représentants de la Cité	29
	Résolutions - modifiées - crédits usurpations, construction, égouts, trottoirs, passages	34
	Résolutions modifiées - 18 mars 1955, crédit \$60,000 passage pédestre de Sherbrooke Nord	34
	Résolution modifiée - 18 mars 1955, crédit \$9,000 trottoire 2 cotés passage, Sherbrooke Nord	34
	Résolution modifiée - 3 novembre 1950, crédit \$7,100 égout Tolhurst Ouest, au Blvd. Louin Nord	35
	Résolution modifiée - 29 avril 1952 - projet d'acte propriété: 453-459 rue Champ de Mars	35
	Résolution modifiée - 27 août 1952 - cr. \$13,200 égout ruelle Gubert, sud St. Antoine	35
	Régimbald, M. Raymond - maison - marguiteries, moindre - est. est. d'Herbville	36
	Retrocession de la Cité à M. Jack Rosenbloom - parc sur Simpsonville Valley	37
	Recouvrements d'asphalte - \$500,000	37
	Reparations - bain Génereux - \$32,825	38
2573	Règlement # 2331 autorisant le Comité Exécutif tolérer certains impôts	43
2574	Règlement # modifiant le règlement 129 re: abattoirs - retourné au Comité	44
2575	Règlement # 2332 amendant 1319 relatif à la circulation & sécurité publique	44
2576	Règlement # 2333 amendant 1265 re: construction quartier Mt. Royal	45
2577	Règlement # 2334 amendant 2274 re: gavage Blvd. Métropolitain	45
	Recouvrements d'asphalte sur certaines rues \$4,000,000	46
	Revenu en anticipation perception 1956-57 emprunt \$10,000,000	46
2578	Règlement # 2335 permettant une voie d'évitement à Carling's Red Cap Brewery	47
	Rapport du Comité re: Commission de Transport de Montréal - Révisé 1951	48
	Règlement amendant le 695 re: fermeture de bonne heure des magasins (retourné)	50
	Résolution - modifiée - 1 ^{er} septembre 1955, crédit \$19,200 trottoire sur d'Arce Mc Gee	87
	Résolution - modifiée - 1 ^{er} septembre 1955, crédit \$31,700 passage sur d'Arce Mc Gee	87
	Résolution - modifiée - 5 mai 1955, crédit \$4,500 égout sur rue Sauvé - d'Arce	87
	Résolution - modifiée - 1 ^{er} juin 1955, crédit \$14,700 trottoire 2 cotés de Sauvé	87
	Résolution - modifiée - 15 nov. 1955 - dépense \$3,647 achat et pose de tuyaux	88
2580	Règlement 2336 - autorisant emprunt \$13,000,000 dépenses d'usurpations	143
2581	Règlement 2337 - modifiant règlement 2323 - emprunt \$10,000,000	145
	Résolution - modifiée 5 mai 1955, lignes bondées sur avenue St. Jacques St. Marguerite	145
	Résolution - modifiée - 1 ^{er} juin 1955 - crédit \$108,800 passage rue Sauvé, Lacombe et St. Denis	145
	Résolution - modifiée - 19 mars 1956, projet acte C.P.R. bâtiment sur ligne \$1 ^{er} \$6,000	145
	Résolution - modifiée - 29 avril 1952, projet acquisition propriété: 453-596 Champ de Mars	146
	Résolution - modifiée - 4 juin 1956, crédit \$22,800 égout sur passage Vincent Mignault	146
	Résolution - modifiée - 19 avril 1956, crédit \$2,200 trottoir côté est rue St. Germain	146
	Résolution - modifiée - 2 septembre 1952 - crédit \$18,000 égout rue Shearer retourne G.E.	146
	Résolution - modifiée - 7 février 1958 - paiement coût coût passage sur ruelles	147

Resolution modifie - 3,100 pour l'avenue Rousseau, boulevard Desmarais 197	
Resolution modifie - 15 nov. 1955 amelioration pont Jacques-Cartier 159	
Rampes d'accès entre S.E. Ste-Hélène et le pont J. Cartier études préliminaires 164	
Route sur le Mont-Royal - études préliminaires crédits de \$175,000. (retourne) 166	
Règlement # 2338 amendement le règlement 333 prix planifiqué de rue nouvelles 164	
2583 Règlement amendement le règlement no 129 concernant les étalages (retourne C.E.) 165	
2584 Règlement # 2339 amendement le règlement 2110-garage dans le quartier d'opéra etc. 165	
2585 Règlement amendement le 1682 révisant la création services d'urbanisme (retourne C.E.) 166	
2586 Règlement # 2340 amendement 1489 re: hauteur maximum des bâtiments sur certaines rues 166	
2587 Règlement # 2341 amendement 1920 re: garage, quartier d'opéra et Villeray 171	
2588 " # 2342 permettre Banque Royale + Hotel Quality Corp. passerelle sur ^{Dollard} 171-73-75	
2589 " # 2343 fermer la rue de la Merci et partie de l'ave. Rosewood 172	
2590 " # 2344 amendement 2335 Old Cap Brewery, Ltd. voie de service au Valin 172	
2591 " # 2345 amendement 2102 - garage Dorchester entre Beaver Hall et Visitation 174-95	
Redivision de certains terrains vendus à Orléans Builders Hotel fournis par la Cite 178	
Rapport du Comité pour étudier la question des tarifs et la Con. de Transport 182	
Rapport du Vérificateur sur les états financiers de la Cite au 30 avril 1956 186	
2593 Règlement # 2346 amendement 2152 garage s/ Dorchester de Dup. à Beaver Hall 192-5	
2594 Règlement amendement 2311 re: alignement sur certaines rues (retourne au C.E.) 196	
2594 Règlement # 2347 amendement 2001 constituant une caisse de retraite 197	
Règlement - indication des changements dans les projets d'aménagement (avis motion Mayor) 51	
Rôle d'évaluation - dépôt à l'encan du - pour plainte (motion d. Desmarais) 294 54	
Règlement créant service du bien-être social - amendement (avis motion English) 92	
Règlement concernant les permis et privilèges - nommé une commission " " 92	
2595 Règlement # 2348 amendement pour sports parcs et trottoirs \$3,000,000 239	
2596 Règlement # 2349 emprunt pour dépenses capital modifiant 2073, \$3,100,000 240	
2597 Règlement # 2350 amendement le 2315 emprunt pour expropriation parts \$7,000,000 241	
Resolution modif - 19 mars 1956 crédit de \$10,400 égout rue DeForest 244	
Resolution du Conseil pour égout, trottoir et passage - modifier - 244	
Resolution modifie - 2 septembre 1952 égout rue Shearers, crédit \$48,000 245	
Resolution modifie - 4 septembre 1956 égout rue propriété 26-30 Bossuet à St-Veuille 245	
Resolution modifie - 18 octobre 1955 direction d'une rampe et enclos \$25,000 245	
2598 Règlement # 2351 pour fermer partie de la rue Sachville 273	
2599 Règlement # 2352 fermer rue no P.48 lot no 327 paroisse de la Holy Trinity 273	
2600 Règlement pour établir et construire des postes d'égout (retourne C.E.) 274	
2601 Règlement pour modifier no 2217 pour l'octroi de certains permis (retourne C.E.) 274	
2602 Règlement # 2353 amendement le no 1132 construction rue Sherbrooke 274	
2604 Règlement # 2354 construction sur site Mc Gill College rue Mansfield, Pell 276	

"R"

2606 Règlement # 2355 amendement no 2274 garage du Blvd. Métropolitain 278 9	
2603 Règlement amendement le 1910 construction des bâtiments (retourne C.E.) 280 10	
2605 Règlement # 2356 amendement no 2110 - garage quartier d'opéra St-Maurice 283 6	
Rues - système de numérotage des - (avis motion English) 289 9	
Renvoi des 230 employés manuels de la Cite (avis motion Mayor) 291 7	
Remboursement de certains amendes lors de doute sur la légalité (avis motion Mayor) 294 5	
Règlements d'amendement - indication des changements dans les projets (Mayor) 302 2	
Répartition des sommes provenant des règlements d'emprunt - English 316 1	
Réservoir à essence - limitation de capacité - (avis motion Campbell) 286 12	
Règlement concernant les lignes de construction - codification 287 45	
2607 Règlement # 2357 pour dépenses capitales élimination des taudis ^{700,000} 371 7	
Roberge - factance - félicitation pour 20 ^e anniversaire comme directeur 406 4	
2621 Règlement # 2358 modifiant le 1862 taxes spéciales ou personnelles 408 279	
2620 Règlement # 2359 modifiant le 1642 taxes de l'eau 410 284	
2619 Règlement # 2360 re: prix de l'eau dans Westmount et Outremont 414 23	
2622 Règlement # 2361 taxes et contributions foncières 1957-58 417 24	
2612 Règlement # 2362 taux uniforme pour les égouts, charges incl 1957-58 456 25	
2613 Règlement # 2363 pour fermer une lisière de l'avenue Pine 456 6	
Règlement # 2364 modifiant le 1900 re construction des bâtiments 459	
2615 Règlement # 2365 modifiant le 1265 re quartier Mt Royal 460	
2614 Règlement 2366 modifiant le 1413 re quartier Rosemont 461 7	
2618 Règlement 2367 modifiant le 1264 re quartier Notre-Dame-de-Grâce 463 8	
2611 Règlement # 2368 re: ateliers de réparation d'automobiles 476 1	
2610 Règlement modifiant le # 1682 création du service d'urbanisme ^(ret C.E.) 476 477	
2608 Règlement autorisant un emprunt de \$10,000,000 pour dépenses d'expropriation ^(ret C.E.) 471-473 473	
2609 Règlement autorisant un emprunt de \$35,000,000 pour dépenses capitales ^(ret C.E.) 471-473 473	
2616 Règlement - accord à Campbell Enterprises installer des fils (ret. C.E.) 461	
Referendum - re: élimination des taudis 325	
Referendum - tenue d'Élection - re: élimination des taudis 342	

Salle de concert - loi pour - nomination de 7 représentants de la cité sur -	29
Simmer Hill avenue - ouverture - (retourne C. E.)	30
Spino Construction Ltd. - contrat - égout collecteur Mercier	36
Systèmes de chauffage - conversion de - divers édifices \$85,000	38
Subvention - Office Montreuilaise du Tourisme et des Congrès \$25,000	39
Siège du Conseil - Gouvernement de la - pour son honneur le Maire	55
Spino Construction Ltd. - contrat 4 ^e section - égout collecteur Molson \$242,360	162
Spawingon Realty Ltd. - acte d'échange de certains immeubles	181
Subvention à l'agence Duvornay Inc (Société St Jean Baptiste de N. H. \$3,000	192
Shearman - égout de Grand Trunk à St Patrick - modifier résolution 2 septembre 1952	245
Saraguay municipalité - contrat pour la fourniture d'eau	247
Shebrook avenue - projet de règlement 253 amendement 1132 pour la construction	274
Stenson D. W. L. nommé membre Comm. d'hygiène pour remplacer Dr. J. Hyman Duff	279
Shebrook avenue - élargir - de la rue Mercier au boul. Cavendish (avis motion E. T. Gosselin)	284
Stade - comité pour étudier la construction (avis de motion Seigler)	293
Sièges du conseil - tenues à jours fixe chaque mois	294
Subventions accordées aux hôpitaux (avis de motion J. E. Gosselin)	295
Subvention à la Grand'Corne du Cardinal \$5,000 (avis de motion Kocoult)	296
Signaux lumineux anglo-roumain et Serri - St. Denis et Pige (Benoit)	310
Service de protection des enfants à la sortie des écoles (M. Ross)	322
Sténographe officiel pour prendre note des objections des conseillers	347
Series d'exposition au jardin botanique - construction \$1,400,000	438
Subvention - Clinique B.C. 6	477

		AVIS DE MOTION	DATE
SAVIGNAC, VM	nombre des propriétaires à Montréal il y a 10 ans et aujourd'hui	94 178	A 4-9-57
SAVIGNAC, VM	plaques des noms de rues indiquées clairement	95 179	A 4-9-57
SULLIVAN:	éclairage du terminal de la rue de la Montagne	190 311	A 11-12-56
SULLIVAN:	ouverture de la rue Rochester jusqu'à la rue Étienne	190 312	A 11-12-56
SEIGLER:	emprisonnements accidentels	283	
SEIGLER:	comité pour étudier la construction d'un stade	293	
SEIGLER:	tenue de séances du Conseil à faire chaque mois	294	

Saint-Gabriel-centre - construction d'un - (avis de motion Hanley)	93
Saint-Joseph-boul - 1/2 année construction d'un viaduc (avis de motion Meunier)	296
Saint-Jean-et-Montcalm-quartiers - expropriation des ruelles (avis de motion Gagliardi)	302
Saint-Laurent-boul - distribution de la circulation (motion Gagliardi)	315

VOIR: Volume 294

TROTTOIRS - Pavage - Egrats - (Assemblée du 1 ^{er} juin adopte le Votum 108 incl. voir vol. 293 p. 29)	
Trottoirs et pavage - refecton de - déjà cotisés \$500,000	37
Trottoirs - pavage - Egrats - (Assemblée 3 juillet 1956) item 50 178 incl. voir vol. 293	86
Tuyau à l'eau - achat et pose - rue L. Lara, de Hogan vers l'ouest \$1,135.	91
Tuyau - pavage - Egrats (Assemblée 4 septembre 1956) item 82 179 incl. voir vol. 293	144
Tuyau à l'eau - achat et pose rue Rousseau, de Vent Van à Desmarceau \$3,100. ⁰⁰	147
Trottoirs - crédit supplémentaire \$100. ⁰⁰ - sur Grand Boulevard, de Tenbonne etc.	151
Traitement de M. Lucien Fita parti à \$20,000. ⁰⁰ par année	168
Thrift Store Ltd - permettre poser tuyau à l'eau au-dessus du chemin Foyer ^{projet d'act.}	176
Terrain de jeux St. Alphonse d'Orville - acte d'acquisition \$16,500. (Lefebvre)	180
Terrain de stationnement du marché Bonsecours agrandir - (avis de motion Sugliardi)	93
Terrain de jeux dans la paroisse St. Joseph (avis motion Hanley)	93
Tunnel de la rue de la Montagne - éclairage (avis de motion Sullivan)	190
Tunnel sous la rue Notre Dame au feu Morgan (avis de motion Vaclon)	191
Taxis - postes de - le long de la rue Ste Catherine	191
Trottoirs (Assemblée du 3 décembre 1956) item 33 à 45 incl. voir vol. 293	241
Tuyau à l'eau - achat et pose - 39 ^e Avenue, de St. Jovite vers le sud \$220.	246
Tuyau à l'eau conduites principales rues Centre, Grand Trunk, Cordi St. Estève ^{\$6,000,000}	247
Tubodeau Fière, Ltee - raccorder un drain et conduite d'eau - rue Tolhurst	247
Terrain de stationnement - établir des - près de la rue Ontario (avis de motion Bonnicie)	285
Terrain de jeux dans la paroisse Ste Thérèse de l'Enfant Jésus (avis de motion J. Hamelin)	288
Television - postes privés - établissement dans région Mtl (avis de motion J. Hamelin)	289
Taxes et règlement visant la Comm. de Transport - recommandation du Comité - (Lefebvre)	291
Terrain de jeux - établissement dans le quartier St. Jacques (avis motion E. Lignon)	292
Terrains - retour à la festique pour la Ville de les faire elle-même (avis Kaberge)	296
Trottoirs - paiement du coût - amendement à la charte (avis de motion Vaclon)	297
Terrains appartenant à la Cité - vente de gri à gri à des particuliers (Vaclon)	297
Toile pour empêcher les matières de tomber des véhicules (motion Munnier)	305
Tunnel à la rue Victoria sous les voies C.P.R. (motion VanTellet)	313
Terrain de stationnement dans la paroisse St. Jean de la Croix (Sugliardi)	315
Terrain de jeux sur la rue Mozart - face à Waverly (motion Sugliardi)	316
Taudis - voir Office municipal de l'habitation salubre	329
Taudis - référendum au peuple	325

"T"

		AVIS DE MOTION	MOTION	DATE
TREMBLAY:	Assemblée de 9 conseillers pour étudier la situation du service de la police	52	320	A 11-12-56
TOZZI:	établir un parallèle entre les rues Alma, Dante, Bélanger et H. Julien	297	190	A 4-9-57

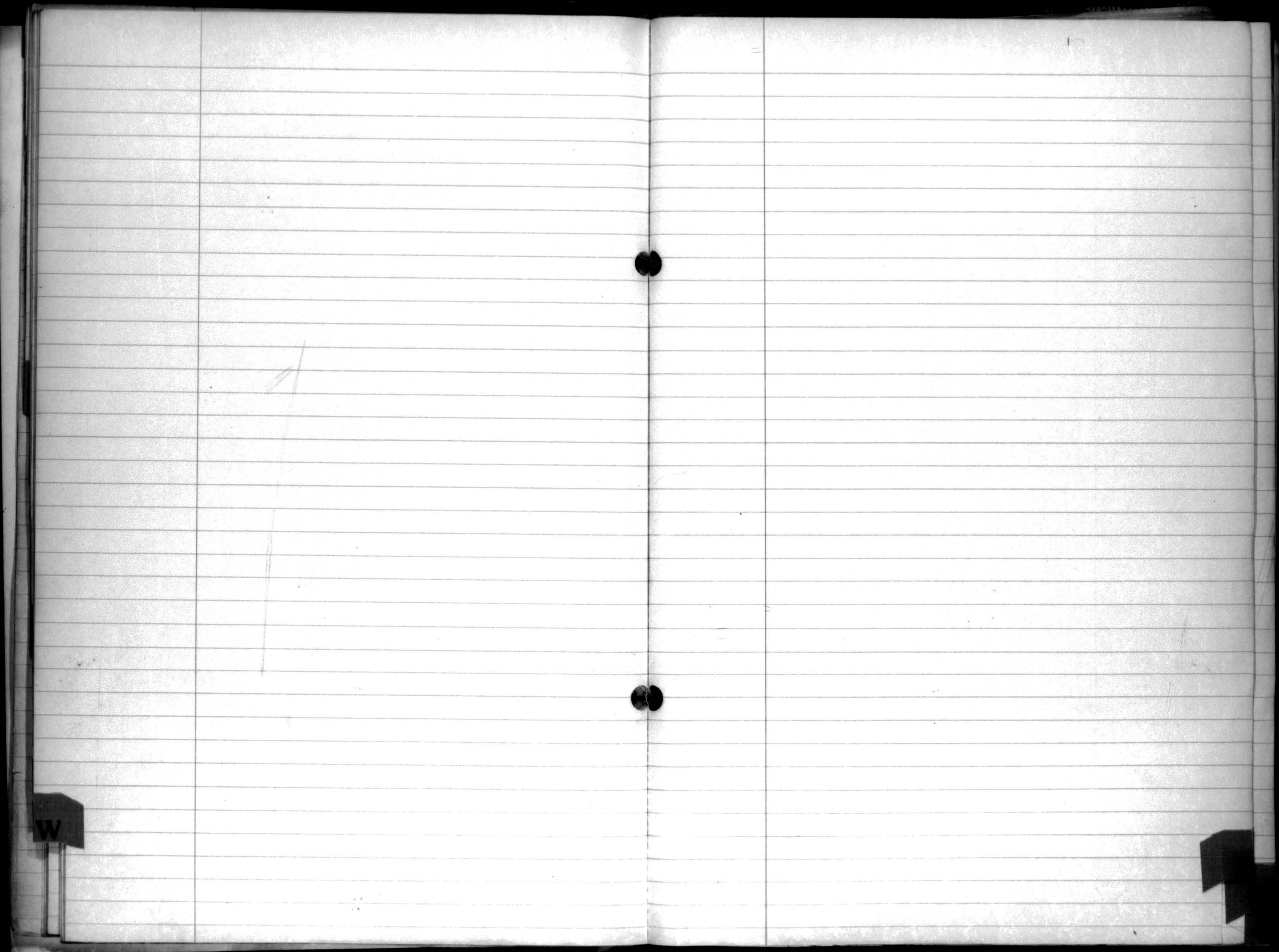
VOIR: Volume 294

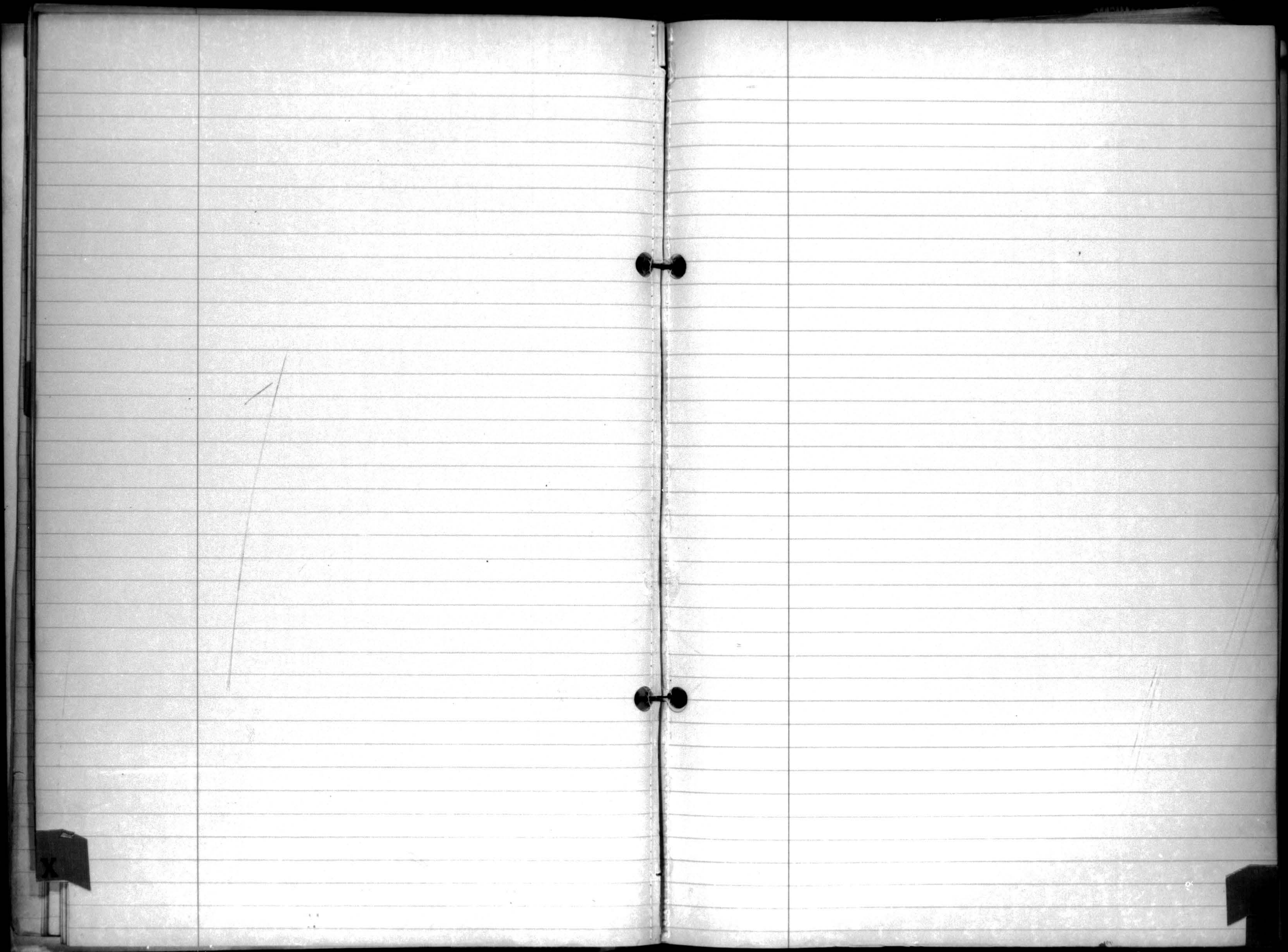
Université Mc Gill - acte d'acquisition des terrains sur l'avenue Pine 180
Urbanisme - règlement modifiant le 1682 création du service Net 66 166

Voies publiques élargissement et ouverture de - déjà cotisée \$500,000. 37
 Voie d'évitement desservir Carling's Red Cap Brewery Ltd - règlement 2335 47
 Viaducs sous les voies C.P.R. rue Masson et Hotel Henri Bourassa études préliminaires \$200,000 163
 Voies à 3 niveaux d'étagement coin Park et Pire - études préliminaires \$200,000 (Delorme) 96
 Vérifications: Commission de Transport - nomination de - règlement 1981 182
 Vœux des conseillers au Maire à l'occasion du voyage à Paris 199
 Voie publique - service - érection d'une remise et aménagement en cloisonnement modifié 245
 Viaduc à l'intersection du Bon. St Joseph - 1/2 Avenue (avis de motion 1920) 296
 Vente de pié à pié de terrains appartenant à la Cité (avis de motion 1920) 297
 Victoria rue - construction d'un tunnel sous les voies C.P.R. (Haultet) 313

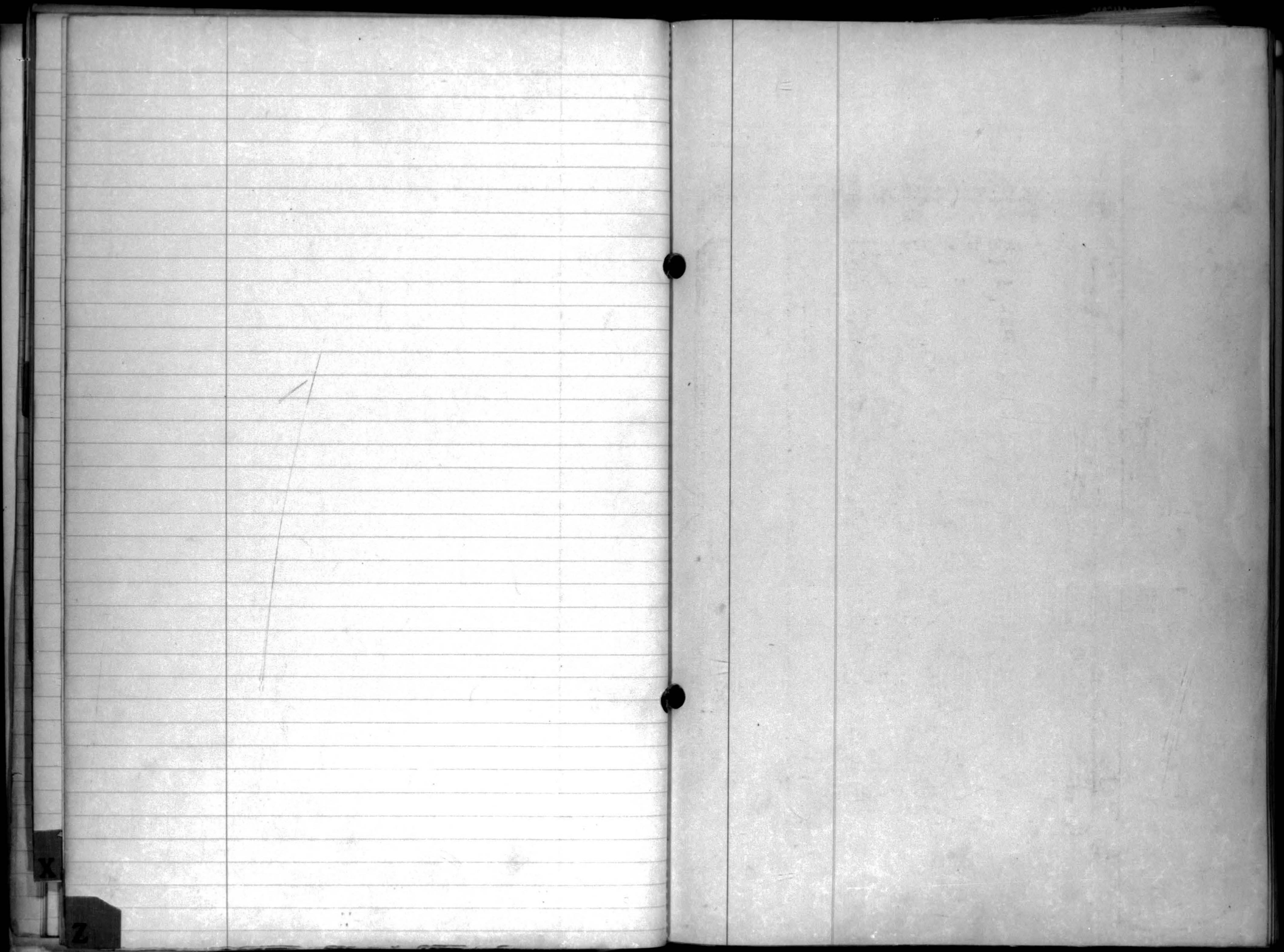
		AVIS DE MOTION	MOTIV	DATE
VACHON	construction d'un tunnel à la rue Victoria	186		
VACHON	prolongement de la rue Dorchester en gagnant l'est	190	312 A	11-12-56
VACHON	construction d'un tunnel sous la rue St-Dominique ^{prolongement}	191	312 B	11-12-56
VACHON	pose de trottoirs le long de la rue Ste-Catherine	191	313 A	11-12-56
VACHON	aménagement à la charité re: pavement devant des trottoirs	297	190 B	4-9-57
VACHON	vente de qui à qui de terrains appartenant à la C.É.	297	190 A	4-9-57
VAUTELET:	construction d'un tunnel à la rue Victoria		313 A	11-12-56
VACHON:	fermeture de bonne heure de certains commerces	480	195 A	4-9-57
VACHON:	protection contre les inondations sur la Salle etc	480	195 A	4-9-57

VOIR: Volume 294





Zonage de la rue Marquette entre St. Jotique et Beaubien (motion Legrand) 304



VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 1er jour de juin courant, à trois heures et demie de l'après-midi, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 1st day of June instant, at 3:30 o'clock in the afternoon to consider the business summarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 29 mai 1956.

City Hall, 29th May 1956.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister, le VENDREDI, PREMIER jour de JUIN prochain, à TROIS HEURES ET DEMIE de l'après-midi, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à la séance régulière dudit Conseil, convoquée conformément à la loi par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

Sir,

You are requested to attend the regular meeting of the Council, to be held on FRIDAY, the FIRST day of JUNE next, at 3.30 O'CLOCK P.M., in the Council Room, City Hall, convened in accordance with the law by the Executive Committee, to consider the business specified in the order of the day on the reverse side of this notice.

Le greffier de la Cité,

C. E. Longpré
City Clerk.

SÉANCE RÉGULIÈRE	REGULAR MEETING
DU	OF THE
Conseil de la	Council of the
Cité de Montréal	City of Montréal
VENDREDI, 1er JUIN 1956	FRIDAY, 1st JUNE 1956

Formule CK 1216

Form CK 1216

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

- 2 -

Nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 1er juin.

Appointment of the Acting Mayor for the term beginning June 1st.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Nomination

Appointment

- 3 -

A l'effet de nommer Me Albert Berthiaume, c.r., avocat en chef de la Cité.

To appoint Mr. Albert Berthiaume, Q.C., Chief City Attorney.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 4 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 695 concernant la fermeture de bonne heure des magasins, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 695 concerning the early closing of stores, as amended.

- 5 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2315 intitulé "Règlement autorisant un emprunt de \$5,000,000.00 pour dépenses d'expropriations.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2315 entitled: "By-law authorizing a loan of \$5,000,000.00 for expropriation expenses".

- 6 -

Nomination de sept représentants de la Cité à la corporation à être formée en vertu de la "Loi pour faciliter l'établissement et l'administration d'un salle de concert à Montréal".

Appointment of the seven representatives of the City in the corporation to be created in virtue of the "Act to facilitate the establishment and administration of a concert hall in Montreal".

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Construction d'égouts

Laying of sewers

- 7 -

A l'effet de voter un crédit de \$18,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Tolhurst, de la rue de Beauharnois à la rue Legendre.

To vote a credit of \$18,800.00 to lay a sewer in Tolhurst Street, from de Beauharnois Street to Legendre Street.

— 8 —
A l'effet de voter un crédit de \$7,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Séguin, du boulevard Henri-Bourassa en gagnant le sud.

To vote a credit of \$7,200.00 to lay a sewer in Séguin Street, from Henri-Bourassa Boulevard southward.

— 9 —
A l'effet de voter un crédit de \$2,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue Ontario, de l'avenue Lebrun en gagnant l'est.

To vote a credit of \$2,300.00 to lay a sewer in Ontario Street, from Lebrun Avenue eastward.

— 10 —
A l'effet de voter un crédit de \$16,700.00 pour la construction d'un égout dans le chemin Bates, de l'avenue Wilderton jusqu'aux limites est de la Cité.

To vote a credit of \$16,700.00 to lay a sewer in Bates Road, from Wilderton Avenue to the eastern limits of the City.

— 11 —
A l'effet de voter un crédit de \$8,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue Dirval, de la rue Sauvé en gagnant le sud.

To vote a credit of \$8,900.00 to lay a sewer in Dirval Street, from Sauvé Street southward.

— 12 —
A l'effet de voter un crédit de \$6,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Beauharnois, de l'avenue Park à la rue Meilleur.

To vote a credit of \$6,800.00 to lay a sewer in de Beauharnois Street, from Park Avenue to Meilleur Street.

— 13 —
A l'effet de voter un crédit de \$10,500.00 pour la construction d'un égout sur le côté est de l'avenue Papineau, d'environ 150 pieds au nord de la rue Jarry jusqu'à environ 280 pieds en gagnant le nord.

To vote a credit of \$10,500.00 to lay a sewer on the east side of Papineau Avenue, from about 150 feet north of Jarry Street to about 280 feet northward.

— 14 —
A l'effet de voter un crédit de \$19,600.00 pour la construction d'un égout dans la place Deschamps, de la rue Poincaré aux voies du C.P.R. et longeant lesdites voies jusqu'à la rue Deschamps.

To vote a credit of \$19,600.00 to lay a sewer in Deschamps Place, from Poincaré Street to the C.P.R. tracks and along the said tracks to Deschamps Street.

— 15 —
A l'effet de voter un crédit de \$9,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Labarre, de la rue de Sorel à la rue Sax.

To vote a credit of \$9,700.00 to lay a sewer in Labarre Street, from de Sorel Street to Sax Street.

— 16 —
A l'effet de voter un crédit de \$5,200.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Bourret, de l'avenue Macdonald en gagnant l'est.

To vote a credit of \$5,200.00 to lay a sewer in Bourret Avenue, from Macdonald Avenue eastward.

— 17 —
A l'effet de voter un crédit de \$11,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue Mayrand, de la rue de Sorel en gagnant le nord.

To vote a credit of \$11,300.00 to lay a sewer in Mayrand Street, from de Sorel Street northward.

— 18 —
A l'effet de voter un crédit de \$33,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Poincaré, de la rue Jean-Tournois à la rue McDuff.

To vote a credit of \$33,400.00 to lay a sewer in Poincaré Street, from Jean-Tournois Street to McDuff Street.

— 19 —
A l'effet de voter un crédit de \$8,400.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Charton, de l'avenue Charland aux limites sud.

To vote a credit of \$8,400.00 to lay a sewer in Charton Avenue, from Charland Avenue to the south limits.

— 20 —
A l'effet de voter un crédit de \$7,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Jean-Tournois, de la rue Poincaré à la rue Zotique-Racicot.

To vote a credit of \$7,700.00 to lay a sewer in Jean-Tournois Street, from Poincaré Street to Zotique-Racicot Street.

— 21 —
A l'effet de voter un crédit de \$122,800.00 pour la construction d'égouts dans les rues Langelier, Verreau, Mignault, parc de Lotbinière, et les rues projetées portant les nos P.38, P.40, 40-181, 40-200, 41-1367 et 41-1369 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, là où requis.

To vote a credit of \$122,800.00 to lay sewers in Langelier, Verreau, Mignault Streets, de Lotbinière Park, and projected streets bearing Nos. P.38, P.40, 40-181, 40-200, 41-1367 and 41-1369 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, where required.

— 22 —
A l'effet de voter un crédit de \$5,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue Franchère, de l'avenue du Mont-Royal en gagnant le sud.

To vote a credit of \$5,300.00 to lay a sewer in Franchère Street, from Mont-Royal Avenue southward.

— 23 —
A l'effet de voter un crédit de \$28,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Gagnier, de la rue de la Savane à l'égout existant au sud de l'avenue Powell.

To vote a credit of \$28,600.00 to lay a sewer in Gagnier Street, from de la Savane Street to the existing sewer south of Powell Avenue.

— 24 —
A l'effet de voter un crédit de \$4,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Wilderton, du chemin Brinton au chemin Bedford.

To vote a credit of \$4,700.00 to lay a sewer in Wilderton Avenue, from Brinton Road to Bedford Road.

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

— 25 —

A l'effet de voter un crédit de \$44,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sherbrooke, sur le côté sud, de l'avenue Connaught à l'avenue Elmhurst.

To vote a credit of \$44,300.00 to lay a sewer in Sherbrooke Street, on the south side, from Connaught Avenue to Elmhurst Avenue.

— 26 —

A l'effet de voter un crédit de \$188,900.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Darlington, de l'avenue Van Horne au chemin Bates, et des raccordements aux égouts existants dans les rues transversales (là où requis).

To vote a credit of \$188,900.00 to lay a sewer in Darlington Avenue, from Van Horne Avenue to Bates Road, and connections to the existing sewers in the transverse streets (where required).

— 27 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lavoie, de la rue Vézina à la rue Mackenzie.

To vote a credit of \$7,200.00 to lay a sewer in Lavoie Street, from Vézina Street to Mackenzie Street.

Construction de trottoirs

Laying of sidewalks

— 28 —

A l'effet de voter un crédit de \$18,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue des Groseilliers, de la rue projetée portant le no 331-88 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe à la rue projetée portant le no 331-63 du même cadastre.

To vote a credit of \$18,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of des Groseilliers Street, from projected street bearing No. 331-88 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe to projected street bearing No. 331-63 of the same cadastre.

— 29 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant le no 331-88 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Radisson à la rue des Groseilliers.

To vote a credit of \$2,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of projected street bearing No. 331-88 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Radisson Street to des Groseilliers Street.

— 30 —

A l'effet de voter un crédit de \$10,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Vianney, de la rue Fleury à l'avenue Daoust.

To vote a credit of \$10,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Vianney Avenue, from Fleury Street to Daoust Avenue.

— 31 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue De Teck, de la rue Curatteau à la rue de Boucherville.

To vote a credit of \$2,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of De Teck Street, from Curatteau Street to de Boucherville Street.

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

— 32 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Meilleur, de la rue de Beauharnois jusqu'à environ 270 pieds en gagnant le nord.

To vote a credit of \$3,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Meilleur Street, from de Beauharnois Street to about 270 feet northward.

— 33 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Radisson, de la rue projetée portant le no 331-88 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe en gagnant le nord.

To vote a credit of \$5,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Radisson Street, from projected street bearing No. 331-88 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, northward.

— 34 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Jeanne-Mance, du boulevard Crémazie à la rue de Beauharnois.

To vote a credit of \$9,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Jeanne-Mance Street, from Crémazie Boulevard to de Beauharnois Street.

— 35 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Bernard, de la rue De Teck à la rue de Marseille.

To vote a credit of \$6,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bernard Boulevard, from De Teck Street to de Marseille Street.

— 36 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la place Gilles-Hocquart, de la rue Jean-Bourdon en gagnant le sud.

To vote a credit of \$5,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Gilles-Hocquart Place, from Jean-Bourdon Street southward.

— 37 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue d'Iberville, de l'avenue Charland à la rue projetée no 133-457 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet.

To vote a credit of \$8,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of d'Iberville Street, from Charland Avenue to projected street bearing No. 133-457 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet.

— 38 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Dirval, de la rue Sauvé en gagnant le sud.

To vote a credit of \$6,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Dirval Street, from Sauvé Street southward.

— 39 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Jean-Tournois, de la rue Poincaré à la rue Zotique-Racicot, et sur le côté ouest de la rue Zotique-Racicot, du trottoir existant en gagnant le sud.

To vote a credit of \$3,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Jean-Tournois Street, from Poincaré Street to Zotique-Racicot Street, and on the west side of Zotique-Racicot Street, from the existing sidewalk southward.

— 40 —
A l'effet de voter un crédit de \$2,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Beauharnois, de l'avenue Park à la rue Meilleur.
To vote a credit of \$2,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Beauharnois Street, from Park Avenue to Meilleur Street.

— 41 —
A l'effet de voter un crédit de \$11,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés (là où requis) de la 43e Avenue, entre les rues Beaubien et de Bellechasse.
To vote a credit of \$11,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides (where required) of 43rd Avenue, between Beaubien and de Bellechasse Streets.

— 42 —
A l'effet de voter un crédit de \$11,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Poincaré, de la rue Jean-Tournois à la rue McDuff.
To vote a credit of \$11,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Poincaré Street, from Jean-Tournois Street to McDuff Street.

— 43 —
A l'effet de voter un crédit de \$1,100.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Bossuet, de la rue de Jumonville en gagnant le nord.
To vote a credit of \$1,100.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of Bossuet Street, from de Jumonville Street northward.

— 44 —
A l'effet de voter un crédit de \$21,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Ponsard, du chemin Circle au chemin Queen Mary.
To vote a credit of \$21,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Ponsard Avenue, from Circle Road to Queen Mary Road.

— 45 —
A l'effet de voter un crédit de \$7,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Stanley Weir, de l'avenue Roslyn à Cedar Crescent.
To vote a credit of \$7,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Stanley Weir Street, from Roslyn Avenue to Cedar Crescent.

— 46 —
A l'effet de voter un crédit de \$5,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Darlington, de la rue Goyer au chemin Bates, sur le côté ouest, et du chemin Brinton au chemin Bates, sur le côté est.
To vote a credit of \$5,700.00 to lay permanent sidewalks on Darlington Avenue, from Goyer Street to Bates Road on the east side, and from Brinton Road to Bates Road on the west side.

— 47 —
A l'effet de voter un crédit de \$9,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Hogue, de la rue Prieur au boulevard Henri-Bourassa.
To vote a credit of \$9,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Hogue Street, from Prieur Street to Henri-Bourassa Boulevard.

— 48 —
A l'effet de voter un crédit de \$6,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Lanaudière, entre les rues de Fleurimont et des Carrières.
To vote a credit of \$6,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Lanaudière Street, between de Fleurimont and des Carrières Streets.

— 49 —
A l'effet de voter un crédit de \$9,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Vézina, de la rue Lavoie à la rue Victoria.
To vote a credit of \$9,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Vézina Street, from Lavoie Street to Victoria Street.

— 50 —
A l'effet de voter un crédit de \$3,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la Place de la Capricieuse, du boulevard Gouin en gagnant le nord.
To vote a credit of \$3,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Place de la Capricieuse, from Gouin Boulevard northward.

— 51 —
A l'effet de voter un crédit de \$1,100.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Valmont, de la rue de Salaberry en gagnant le nord.
To vote a credit of \$1,100.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the west side of Valmont Street, from de Salaberry Street northward.

— 52 —
A l'effet de voter un crédit de \$7,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du chemin Brinton, de l'avenue Wilderton à l'avenue Darlington.
To vote a credit of \$7,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Brinton Place, from Wilderton Avenue to Darlington Avenue.

— 53 —
A l'effet de voter un crédit de \$9,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Bellarmin, de l'avenue de l'Esplanade à la rue Jeanne-Mance.
To vote a credit of \$9,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bellarmin Street, from Esplanade Avenue to Jeanne-Mance Street.

— 54 —
A l'effet de voter un crédit de \$11,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Fletcher, de la rue Hochelaga à la rue Boyce, sur le côté est, et de l'avenue Souigny à la rue Sainte-Claire sur le côté ouest.
To vote a credit of \$11,800.00 to lay permanent sidewalks on Fletcher Avenue, from Hochelaga Street to Boyce Street, on the east side, and from Souigny Avenue to Sainte-Claire Street, on the west side.

— 55 —
A l'effet de voter un crédit de \$12,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Jean-Bourdon, entre les rues Jasmin et Henri-d'Arles, sur le côté nord, et entre la rue Jasmin et le chemin du Golf, sur le côté sud.
To vote a credit of \$12,800.00 to lay permanent sidewalks on Jean-Bourdon Street, between Jasmin and Henri d'Arles Streets, on the north side, and between Jasmin Street and Golf Road, on the south side.

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

— 56 —

A l'effet de voter un crédit de \$14,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Garnier, de la rue Villeray à la rue Everett.

To vote a credit of \$14,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Garnier Street, from Villeray Street to Everett Street.

— 57 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lavoie, de l'avenue Carlton à la rue Mackenzie.

To vote a credit of \$12,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lavoie Street, from Carlton Avenue to Mackenzie Street.

Construction de pavages

Laying of pavings

— 58 —

A l'effet de voter un crédit de \$76,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue des Groseilliers, de la rue projetée portant le no 331-88 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe à la rue projetée portant le no 331-63 du même cadastre.

To vote a credit of \$76,700.00 to lay a permanent paving of des Groseilliers Street, from projected street bearing No. 331-88 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe to projected street bearing No. 331-63 of the same cadastre.

— 59 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue De Teck, de la rue Curatteau à la rue de Boucherville.

To vote a credit of \$9,400.00 to lay a permanent paving on De Teck Street, from Curatteau Street to de Boucherville Street.

— 60 —

A l'effet de voter un crédit de \$31,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Vianney, de la rue Fleury à l'avenue Daoust.

To vote a credit of \$31,900.00 to lay a permanent paving on Vianney Avenue, from Fleury Street to Daoust Avenue.

— 61 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant le no 331-88 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Radisson à la rue des Groseilliers.

To vote a credit of \$9,600.00 to lay a permanent paving on projected street bearing No. 331-88 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Radisson Street to des Groseilliers Street.

— 62 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Meilleur, de la rue de Beauharnois jusqu'à environ 270 pieds en gagnant le nord.

To vote a credit of \$9,900.00 to lay a permanent paving on Meilleur Street, from de Beauharnois Street to about 270 feet northward.

— 63 —

A l'effet de voter un crédit de \$14,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Radisson, de la rue projetée portant le no 331-88 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe en gagnant le nord.

To vote a credit of \$14,200.00 to lay a permanent paving on Radisson Street, from projected street bearing No. 331-88 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe northward.

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

— 64 —

A l'effet de voter un crédit de \$25,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la place Gilles-Hocquart, de la rue Jean-Bourdon en gagnant le sud.

To vote a credit of \$25,000.00 to lay a permanent paving on Gilles-Hocquart Place, from Jean-Bourdon Street southward.

— 65 —

A l'effet de voter un crédit de \$28,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue d'Iberville, de l'avenue Charland à la rue projetée portant le no 133-457 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet.

To vote a credit of \$28,500.00 to lay a permanent paving on d'Iberville Street, from Charland Avenue to projected street bearing No. 133-457 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet.

— 66 —

A l'effet de voter un crédit de \$15,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Dirval, de la rue Sauvé en gagnant le sud.

To vote a credit of \$15,700.00 to lay a permanent paving on Dirval Street, from Sauvé Street southward.

— 67 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Jean-Tournois, de la rue Poincaré à la rue Zotique-Racicot, et sur la rue Zotique-Racicot, du pavage existant en gagnant le sud.

To vote a credit of \$8,900.00 to lay a permanent paving on Jean-Tournois Street, from Poincaré Street to Zotique-Racicot Street, and on Zotique-Racicot Street, from the existing paving southward.

— 68 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Beauharnois, de l'avenue Park à la rue Meilleur.

To vote a credit of \$9,900.00 to lay a permanent paving on de Beauharnois Street, from Park Avenue to Meilleur Street.

— 69 —

A l'effet de voter un crédit de \$34,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 43ème Avenue, entre les rues Beaubien et de Bellechasse.

To vote a credit of \$34,200.00 to lay a permanent paving on 43rd Avenue, between Beaubien and de Bellechasse Streets.

— 70 —

A l'effet de voter un crédit de \$30,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Poincaré, de la rue Jean-Tournois à la rue McDuff.

To vote a credit of \$30,000.00 to lay a permanent paving on Poincaré Street, from Jean-Tournois Street to McDuff Street.

— 71 —

A l'effet de voter un crédit de \$22,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Bernard, de la rue De Teck à la rue de Marseille.

To vote a credit of \$22,700.00 to lay a permanent paving on Bernard Boulevard, from De Teck Street to de Marseille Street.

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

— 72 —

A l'effet de voter un crédit de \$30,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Jeanne-Mance, du boulevard Crémazie à la rue de Beauharnois.

To vote a credit of \$30,600.00 to lay a permanent paving on Jeanne-Mance Street, from Crémazie Boulevard to de Beauharnois Street.

— 73 —

A l'effet de voter un crédit de \$21,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Stanley Weir, de l'avenue Roselyn à Cedar Crescent.

To vote a credit of \$21,800.00 to lay a permanent paving on Stanley Weir Street, from Roslyn Avenue to Cedar Crescent.

— 74 —

A l'effet de voter un crédit de \$35,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Darlington, de la rue Goyer au chemin Bates.

To vote a credit of \$35,800.00 to lay a permanent paving on Darlington Avenue, from Goyer Street to Bates Road.

— 75 —

A l'effet de voter un crédit de \$31,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Hogue, de la rue Prieur au boulevard Henri-Bourassa.

To vote a credit of \$31,400.00 to lay a permanent paving on Hogue Street, from Prieur Street to Henri-Bourassa Boulevard.

— 76 —

A l'effet de voter un crédit de \$25,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Lanaudière, entre les rues de Fleurimont et des Carrières.

To vote a credit of \$25,200.00 to lay a permanent paving on de Lanaudière Street, between de Fleurimont and des Carrières Streets.

— 77 —

A l'effet de voter un crédit de \$31,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Vézina, de la rue Lavoie à la rue Victoria.

To vote a credit of \$31,700.00 to lay a permanent paving on Vézina Street, from Lavoie Street to Victoria Street.

— 78 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la Place de la Capricieuse, du boulevard Gouin en gagnant le nord.

To vote a credit of \$13,000.00 to lay a permanent paving on Place de la Capricieuse, from Gouin Boulevard northward.

— 79 —

A l'effet de voter un crédit de \$32,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le chemin Brinton, de l'avenue Wilderton à l'avenue Darlington.

To vote a credit of \$32,300.00 to lay a permanent paving on Brinton Road, from Wilderton Avenue to Darlington Avenue.

— 80 —

A l'effet de voter un crédit de \$33,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Bellarmin, de l'avenue de l'Esplanade à la rue Jeanne-Mance.

To vote a credit of \$33,300.00 to lay a permanent paving on Bellarmin Street, from Esplanade Avenue to Jeanne-Mance Street.

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

— 81 —

A l'effet de voter un crédit de \$51,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Fletcher, de l'avenue Souigny à la rue Ste-Claire.

To vote a credit of \$51,000.00 to lay a permanent paving on Fletcher Avenue, from Souigny Avenue to Sainte-Claire Street.

— 82 —

A l'effet de voter un crédit de \$45,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Jean-Bourdon, de la rue Jasmin au chemin du Golf.

To vote a credit of \$45,600.00 to lay a permanent paving on Jean-Bourdon Street, from Jasmin Street to Golf Road.

— 83 —

A l'effet de voter un crédit de \$48,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Garnier, de la rue Villeray à la rue Everett.

To vote a credit of \$48,600.00 to lay a permanent paving on Garnier Street, from Villeray Street to Everett Street.

— 84 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située au sud de la rue de Rouen, entre l'avenue Jeanne-d'Arc et le boulevard Pie IX.

To vote a credit of \$7,600.00 to lay a permanent paving on the lane south of Rouen Street, between Jeanne-d'Arc Avenue and Pie IX Boulevard.

— 85 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de la rue Hadley, entre les rues de Biencourt et de Maricourt.

To vote a credit of \$11,700.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Hadley Street, between de Biencourt and de Maricourt Streets.

— 86 —

A l'effet de voter un crédit de \$22,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de la rue Angers, entre les rues de Biencourt et de Maricourt.

To vote a credit of \$22,200.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Angers Street, between de Biencourt and de Maricourt Streets.

— 87 —

A l'effet de voter un crédit de \$52,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lavoie, de l'avenue Carlton à la rue Mackenzie.

To vote a credit of \$52,400.00 to lay a permanent paving on Lavoie Street, from Carlton Avenue to Mackenzie Street.

Expropriations

— 88 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,883.50 pour l'expropriation d'une partie du lot 29-1363 du cadastre du village incorporé d'Hochelaga, situé à l'est de la rue Aylwin, au nord de la rue Sherbrooke.

Expropriations

To vote an additional credit of \$1,883.50 to expropriate part of lot 29-1363 of the cadastre of the Incorporated Village of Hochelaga, located east of Aylwin Street, north of Sherbrooke Street.

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

— 89 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$9,685.09 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'établissement de pans coupés aux angles nord-ouest et sud-est du boulevard Rosemont et de la 11e Avenue.

To vote an additional credit of \$9,685.09 for the acquisition and prior possession of the immovables required for the establishment of cut corners at the northwest and southeast corners of Rosemont Boulevard and 11th Avenue.

— 90 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$45,380.71 pour l'acquisition et la possession préalable de certains immeubles requis pour l'ouverture de la rue Henri-d'Arles et du chemin du Golf, au sud du boulevard Gouin, ainsi que pour l'élargissement de ce boulevard sur son côté sud à cet endroit.

To vote an additional credit of \$45,380.71 for the acquisition and prior possession of certain immovables required to open Henri-d'Arles Street and Golf Road, south of Gouin Boulevard, and to widen this boulevard on the south side at that place.

— 91 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$6,316.46 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la ruelle sise entre les rues Garnier, Fabre, Bélanger et Jean-Talon.

To vote an additional credit of \$6,316.46 for the acquisition of the immovables required to open the lane located between Garnier, Fabre, Bélanger and Jean-Talon Streets.

— 92 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$4.00 pour l'acquisition et la possession préalable d'une partie de la ruelle nord-sud située entre l'avenue Union et la Côte du Beaver Hall.

To vote an additional credit of \$4.00 for the acquisition and prior possession of part of the north-south lane located between Union Avenue and Beaver Hall Hill.

— 93 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$121,877.02 pour l'acquisition des terrains requis pour l'établissement d'un terrain de jeux dans le quadrilatère borné par les rues Jean-Talon, Chambord, de Castelnau et de Lanaudière.

To vote an additional credit of \$121,877.02 for the acquisition of the lots required for the establishment of a playground in the quadrilateral bounded by Jean-Talon, Chambord, de Castelnau and de Lanaudière Streets.

— 94 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$5,757.00 pour l'acquisition et la possession préalable de lisières de terre requises pour l'ouverture de la rue Séguin, au sud du boulevard Henri-Bourassa.

To vote an additional credit of \$5,757.00 for the acquisition and prior possession of strips of land required to open Séguin Street, south of Henri-Bourassa Boulevard.

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

— 95 —

A l'effet

a) de voter un crédit supplémentaire de \$4,850.00 pour l'acquisition et la possession préalable des parties des lots 25 et 26 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, requises pour l'élargissement de la rue Bossuet, entre les rues Pierre-Bédard et Turenne et entre les rues de Jumonville et Notre-Dame; et

b) d'approuver un projet d'acte d'acquisition des Missionnaires de la Compagnie de Marie, au prix de \$4,824.00, d'une lisière de terrain requise pour l'élargissement de ladite rue Bossuet, dans les limites précitées.

To

a) vote an additional credit of \$4,850.00 for the acquisition and prior possession of the parts of lots Nos. 25 and 26 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe required to widen Bossuet Street, between Pierre-Bédard and Turenne Streets and between de Jumonville and Notre-Dame Streets; and

b) to approve a draft deed of acquisition from the Missionnaires de la Compagnie de Marie, at the price of \$4,824.00, of a strip of land required to widen said Bossuet Street, in the above-mentioned limits.

— 96 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$9,987.00 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture des rues Lavoie et Légaré, à travers les lots nos 112 et 114, et de la rue Vézina, entre les rues Victoria et Lavoie.

To vote an additional credit of \$9,987.00 for the acquisition of the immovables required to open Lavoie and Légaré Streets through lots Nos. 112 and 114, and Vézina Street, between Victoria and Lavoie Streets.

— 97 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Sauvé, sur le côté sud, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Denis, et de voter un crédit de \$27,900.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Sauvé Street, south side, between Saint-Laurent Boulevard and Saint-Denis Street, and to vote a credit of \$27,900.00 for such purpose.

— 98 —

A l'effet de décréter l'acquisition d'une lisière de terrain requise pour l'ouverture de la rue des Prairies, entre le boulevard Henri-Bourassa et l'avenue Daoust, et de voter un crédit de \$100.00 à cette fin.

To ordain the acquisition of a strip of land required to open des Prairies Street, between Henri-Bourassa Boulevard and Daoust Avenue, and to vote a credit of \$100.00 for such purpose.

— 99 —

A l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture des ruelles situées au nord de l'avenue Souigny, entre le boulevard Bernard et la rue Paul-Pau, et de voter un crédit de \$2,775.00 à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to open lanes located north of Souigny Avenue, between Bernard Boulevard and Paul-Pau Street, and to vote a credit of \$2,775.00 for such purpose.

— 100 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture des 9ème et 11ème Avenues, entre l'avenue Laurier et le boulevard Saint-Joseph, et pour le prolongement des 10ème et 12ème Avenues en gagnant le nord jusqu'au boulevard Saint-Joseph, et de voter un crédit de \$68,705.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to open 9th and 11th Avenues, between Laurier Avenue and Saint-Joseph Boulevard, and to extend 10th and 12th Avenues northward to Saint-Joseph Boulevard, and to vote a credit of \$68,705.00 for such purpose.

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

— 101 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable du terrain requis pour l'ouverture de l'avenue de Poutrincourt, entre le boulevard Gouin et la rue de Salaberry.

To ordain the acquisition and prior possession of the land required to open de Poutrincourt Avenue, between Gouin Boulevard and de Salaberry Street.

— 102 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement de l'avenue Western sur le côté nord, à l'est et à l'ouest du boulevard Cavendish, et pour l'élargissement dudit boulevard Cavendish, au nord de l'avenue Western, et de voter un crédit de \$1,170.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Western Avenue on the north side, east and west of Cavendish Boulevard, and to widen said Cavendish Boulevard, north of Western Avenue, and to vote a credit of \$1,170.00 for such purpose.

— 103 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Dickson, entre les rues Notre-Dame et Hochelaga, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Dickson Street, between Notre-Dame and Hochelaga Streets, and to vote the credit required for such purpose.

— 104 —

A l'effet de décréter l'acquisition d'une partie de lot pour l'aménagement du raccordement de l'avenue de Courtrai, à l'ouest de la rue Légaré, et de voter un crédit de \$440.00 à cette fin.

To ordain the acquisition of a part of lot to lay out the connection of Courtrai Avenue, west of Légaré Street, and to vote a credit of \$440.00 for such purpose.

— 105 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable de l'immeuble requis pour la construction du collecteur Mercier, et de voter un crédit de \$575.00 à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovable required for the laying of the Mercier collector, and to vote a credit of \$575.00 for such purpose.

— 106 —

A l'effet

a) de décréter l'acquisition et la possession préalable des ruelles et des parties d'une ruelle sises entre les avenues Vianney et Larose, au sud du boulevard Henri-Bourassa, et de voter un crédit de \$300.00 à ce sujet;

b) de décréter la fermeture de ces ruelles et parties d'une ruelle; et

c) d'abroger la résolution du Conseil en date du 6 septembre 1955 décrétant l'acquisition des ruelles et parties de ruelles ci-dessus mentionnées.

To

a) ordain the acquisition and prior possession of the lanes and the parts of a lane between Vianney and Larose Avenues, south of Henri-Bourassa Boulevard, and to vote a credit of \$300.00 in this connection;

b) ordain the closing of said lanes and parts of a lane; and

c) repeal the resolution of Council dated 6th September 1955 ordaining the acquisition of the lanes and parts of lanes mentioned above.

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

— 107 —

A l'effet

a) de décréter l'acquisition et la possession préalable d'immeubles requis

1. — pour l'élargissement de la rue Sherbrooke, entre les rues Shuter et St-Denis, et pour l'aménagement de divers pans coupés sur ladite rue Sherbrooke, entre les rues Shuter et Amherst; et

2. — pour un meilleur aménagement des abords de la rue Sherbrooke, à son angle nord-ouest avec la rue Amherst,

et de voter un crédit de \$3,431,325.00 à ce sujet; et

b) d'abroger la résolution du Conseil en date du 21 mars 1956 décrétant l'acquisition d'immeubles requis pour l'élargissement de la rue Sherbrooke, entre les rues Union et Amherst.

To

a) ordain the acquisition and prior possession of immovables required

1. — to widen Sherbrooke Street, between Shuter and Saint-Denis Streets, and to lay out various cut corners on said Sherbrooke Street, between Shuter and Amherst Streets and

2. — for a better lay out of the approaches of Sherbrooke Street, at its northwest intersection with Amherst Street,

and to vote a credit of \$3,431,325.00 for such purpose; and

b) to repeal the resolution of Council dated 21st March 1956 ordaining the acquisition of the immovables required to widen Sherbrooke Street, between Union and Amherst Streets.

Avenue Summerhill

Summerhill Avenue

— 108 —

Relativement à l'ouverture de l'avenue Summerhill.

Concerning the opening of Summerhill Avenue.

Modification de résolutions

Amendments to resolutions

— 109 —

A l'effet de modifier diverses résolutions du Conseil votant des crédits pour des expropriations et la construction d'égouts, de trottoirs et de pavages.

To amend various resolutions of Council voting credits for expropriations and to lay sewers, sidewalks and pavings.

— 110 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 18 mars 1955 votant un crédit de \$60,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Langelier, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord.

To amend the resolution of Council dated March 18th, 1955 voting a credit of \$60,900.00 to lay a permanent paving on Langelier Street, from Sherbrooke Street northward.

— 111 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 18 mars 1955 votant un crédit de \$9,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Langelier, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord.

To amend the resolution of Council dated March 18th, 1955 voting a credit of \$9,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Langelier Street, from Sherbrooke Street northward.

— 112 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 novembre 1950, telle que modifiée, votant un crédit de \$7,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Tolhurst, côté ouest, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

To amend the resolution of Council dated November 3rd, 1950, as amended, voting a credit of \$7,100.00 to lay a sewer in Tolhurst Street, west side, from Gouin Boulevard southward.

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

— 113 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 29 avril 1952 approuvant un projet d'acte d'acquisition de la propriété située aux nos 453-459 de la rue du Champ-de-Mars.

To amend the resolution of Council dated 29th April, 1952, approving a draft deed of acquisition of the property located at Nos. 453-459 Champ-de-Mars Street.

— 114 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 27 août 1952, telle que modifiée, votant un crédit de \$13,200.00 pour la construction d'un égout dans la ruelle Aubut, située au sud de la rue Saint-Antoine, de la rue Fulford à un point situé à l'est de la rue Dominion.

To amend the resolution of Council dated 27th August, 1952, as amended, voting a credit of \$13,200.00 to lay a sewer in Aubut Lane, south of Saint-Antoine Street, from Fulford Street to a point east of Dominion Street.

Lignes homologuées

Homologated lines

— 115 —

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure pour l'effacement des lignes homologuées à l'angle nord-est des rues Henri IV et Clark.

To instruct the City Attorneys to make the procedure to erase the homologated lines at the northeast corner of Henri IV and Clark Streets.

— 116 —

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour

To instruct the City Attorneys to make the necessary procedure to

a) l'effacement de certaines lignes homologuées le 26 juillet 1955 sur la rue Masson, entre l'avenue de Lorimier et la rue Molson; et

a) erase certain lines homologated on July 26th, 1955 on Masson Street, between de Lorimier Avenue and Molson Street; and

b) l'établissement de nouvelles lignes homologuées en vue de la construction d'un tunnel dans l'axe de l'avenue Masson, sous les voies du C.P.R.

b) establish new homologated lines for the construction of a tunnel in the axis of Masson Street, under the C.P.R. tracks.

Permis de construction

Building permits

— 117 —

A l'effet de permettre à M. Hervé Chartrand de construire une maison avec une seule marge latérale sur un lot situé sur le côté est de la rue Meunier, entre les boulevards Henri-Bourassa et Gouin.

To allow Mr. Hervé Chartrand to erect a house with one lateral setback only on a lot located on the east side of Meunier Street, between Henri-Bourassa and Gouin Boulevards.

— 118 —

A l'effet de permettre à M. Raymond Regimbald de construire une maison avec des marges latérales moindres que celles exigées sur un lot situé sur le côté est de la rue d'Iberville, entre les rues Fleury et Prieur.

To allow Mr. Raymond Regimbald to erect a house with lateral setbacks less than required on a lot located on the east side of d'Iberville Street, between Fleury and Prieur Streets.

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

— 119 —

A l'effet de permettre à M. Raymond Leduc de construire une maison avec des marges latérales moindres que celles exigées sur des lots situés du côté est de la rue Tolhurst, entre les rues Fleury et Prieur.

To allow Mr. Raymond Leduc to erect a house with lateral setbacks less than required on lots located on the east side of Tolhurst Street, between Fleury and Prieur Streets.

Octroi de contrat

Award of contract

— 120 —

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Spino Construction Ltd., le contrat pour la construction de l'égout collecteur du quartier Mercier, au prix total approximatif de \$2,256,766.00, et de voter un crédit de \$2,580,000.00 à cette fin.

To award to the lowest tenderer, Spino Construction Ltd., the contract for the construction of the Mercier Ward collector sewer, at the total approximate price of \$2,256,766.00, and to vote a credit of \$2,580,000.00 for such purpose.

Rétrocession

Retrocession

— 121 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité rétrocède à M. Jack Rosenbloom certains terrains expropriés en vue de l'établissement d'un parc et compris dans le quadrilatère borné par les rues de Normanville, Villeray, Boyer et Jarry.

To approve a draft deed whereby the City retrocedes to Mr. Jack Rosenbloom certain pieces of land expropriated to establish a park and comprised in the block bounded by de Normanville, Villeray, Boyer and Jarry Streets.

Éclairage des rues

Street lighting

— 122 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,000,000.00 pour l'achat et l'installation du système d'éclairage dans certaines rues, parcs et autres places publiques, etc.

To vote a credit of \$1,000,000.00 to purchase and install the lighting system on certain streets, parks and other public places, etc.

Travaux d'aqueduc

Waterworks

— 123 —

A l'effet de voter un crédit de \$85,000.00 pour l'achat et l'installation de l'unité de pompage no 1 à la station de pompage des filtres.

To vote a credit of \$85,000.00 to purchase and install pumping unit No. 1 at the filter pumping station.

Ouverture etc. de rues

Opening etc. of streets

— 124 —

A l'effet de voter un crédit de \$500,000.00 pour l'exécution des travaux relatifs à l'élargissement et l'ouverture des voies publiques, la réfection de trottoirs et de pavages déjà cotisés, ou recouvrements d'asphalte.

To vote a credit of \$500,000.00 to carry out works pertaining to the widening and opening of public streets, the relaying of sidewalks and pavings already assessed, or asphalt resurfacing.

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

- | | | |
|---|---------|---|
| <i>Bain Généreux</i> | — 125 — | <i>Généreux Bath</i> |
| A l'effet de voter un crédit de \$32,825.00 pour l'exécution en régie de travaux de réparations au bain Généreux. | | To vote a credit of \$32,825.00 to carry out by day labor repair works at Généreux Bath. |
| <i>Rue Dorchester</i> | — 126 — | <i>Dorchester Street</i> |
| A l'effet d'autoriser l'acquisition du Conseil des Ports Nationaux de certains terrains nécessaires à l'élargissement de la rue Dorchester. | | To authorize the acquisition from the National Harbors Board of certain pieces of land required to widen Dorchester Street. |
| <i>Parcs et terrains de jeux</i> | — 127 — | <i>Parks and playgrounds</i> |
| A l'effet de voter un crédit de \$950,000.00 pour l'exécution de travaux d'aménagement de parcs et terrains de jeux, y compris la construction de bâtiments, l'achat de terrains, la préparation des plans et autres travaux corrélatifs. | | To vote a credit of \$950,000.00 to carry out the works of improvement of parks and playgrounds, including the erection of buildings, the purchase of pieces of land, the preparation of plans and other correlative works. |
| <i>Systèmes de chauffage</i> | — 128 — | <i>Heating systems</i> |
| A l'effet de voter un crédit additionnel de \$85,000.00 pour la conversion dans divers édifices municipaux des systèmes de chauffage, y compris la préparation des plans et les travaux corrélatifs. | | To vote an additional credit of \$85,000.00 to convert in various municipal buildings the heating systems, including the preparation of plans and correlative works. |
| <i>Boulevard Pie IX</i> | — 129 — | <i>Pie IX Boulevard</i> |
| A l'effet de voter un crédit de \$64,000.00 pour l'aménagement du boulevard Pie IX en pavages divisés entre la rue Sherbrooke et le boulevard Rosemont. | | To vote a credit of \$64,000.00 to lay out Pie IX Boulevard, into divided pavings between Sherbrooke Street and Rosemont Boulevard. |
| <i>Octroi de subvention</i> | — 130 — | <i>Grant of subsidy</i> |
| A l'effet d'accorder une subvention de \$25,000.00 à l'Office Montréalais du Tourisme et des Congrès. | | To grant a subsidy of \$25,000.00 to Montreal Tourist and Convention Bureau. |
| <i>Approbation d'actes</i> | — 131 — | <i>Approval of deeds</i> |
| A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Compagnie des chemins de fer nationaux, au prix de \$5,062.00, de terrains requis pour l'ouverture de la rue Grenet, entre les voies de cette compagnie et la rue de Méty. | | To approve a draft deed of acquisition from the Canadian National Railways Company, at the price of \$5,062.00, of lots required to open Grenet Street, between said Company's tracks and de Méty Street. |

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

- | | |
|--|---|
| — 132 — | |
| A l'effet d'approuver divers projets d'actes par lesquels la Cité ratifie la vente à l'enchère de certains immeubles. | To approve various draft deeds whereby the City ratifies the sale by auction of certain immovables. |
| — 133 — | |
| A l'effet d'approuver un projet de convention pour la fourniture, pour une période de cinq ans, d'énergie électrique à l'édifice des alarmes. | To approve a draft agreement for the supply, over a period of five years, of electric power in the Alarms Building. |
| — 134 — | |
| A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition du Protestant Board of School Commissioners of the City of Montreal de l'immeuble requis pour l'ouverture de la rue Bouchette, entre les rues Lavoie et Légaré. | To approve a draft deed of acquisition from The Protestant Board of School Commissioners of the City of Montréal of the immovable required to open Bouchette Street, between Lavoie and Légaré Streets. |
| — 135 — | |
| A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité cède à M. Armand-R. Lavergne certains terrains situés dans le quadrilatère borné par les rues de Bellechasse, Lemay, et Chatelain et le boulevard Rosemont, en échange d'une servitude de passage pour l'égout collecteur Molson et d'une soule de \$2,000.00. | To approve a draft deed whereby the City cedes to Mr. Armand-R. Lavergne certain lots located in the quadrilateral bounded by de Bellechasse, Lemay and Chatelain Streets and Rosemont Boulevard, in exchange for a servitude of passage for the Molson collector sewer and for a boot of \$2,000.00. |
| <i>Lignes homologuées</i> | <i>Homologated lines</i> |
| — 136 — | |
| A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire les procédures nécessaires pour l'effacement de lignes homologuées dans le quadrilatère formé par les rues de Bellechasse, Chatelain, Lemay et le boulevard Rosemont. | To instruct the City Attorneys to make the necessary procedure to erase homologated lines in the quadrilateral bounded by de Bellechasse, Chatelain, Lemay Streets and Rosemont Boulevard. |
| <i>Approbation d'actes</i> | <i>Approval of deeds</i> |
| — 137 — | |
| A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de M. Henri Doucet, au prix de \$500.00, d'un terrain situé du côté est de la rue Mousseau, au nord de la rue de Marseille, et requis pour fins d'un parc et terrain de jeux. | To approve a draft deed of acquisition, from Mr. Henri Doucet, at the price of \$500.00, of a lot located on the east side of Mousseau Street, north of de Marseille Street, and required for the purpose of a park and playground. |

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

— 138 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de la succession de madame Victorine Adam-Proulx, au prix de \$10,600.00, d'un terrain situé à l'angle nord-est des rues Dorchester (élargie) et Saint-Urbain.

To approve a draft deed of acquisition from the estate of Mrs. Victorine Adam-Proulx, at the price of \$10,600.00, of a lot located at the northeast corner of widened Dorchester Street and Saint-Urbain Street.

— 139 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente aux Sœurs Missionnaires du Sacré-Cœur, de terrains situés dans le quadrilatère borné par les rues Chatelain, Dickson, Saint-Zotique et Bélanger.

To approve a draft deed of sale to the Sœurs Missionnaires du Sacré-Cœur, of lots located in the quadrilateral bounded by Chatelain, Dickson, Saint-Zotique and Bélanger Streets.

Projets de règlements

Draft by-laws

— 140 —

Soumettant un projet de règlement pour autoriser le Comité exécutif à tolérer certains empiètements.

Submitting a draft by-law to authorize the Executive Committee to tolerate certain encroachments.

— 141 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 129 concernant les abattoirs, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 129 concerning abattoirs, as amended.

— 142 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1319 relatif à la circulation et à la sécurité publique, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1319 relating to traffic and public safety, as amended.

— 143 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount Royal Ward, as amended.

— 144 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2274 intitulé: "Règlement de zonage du boulevard Métropolitain dans les limites de la Cité de Montréal", tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2274 entitled: "Zoning By-law of Metropolitan Boulevard within the limits of the City of Montréal", as amended.

Recouvrements d'asphalte

Asphalt resurfacings

— 145 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,000,000.00 pour l'exécution, soit en régie ou par contrat, de recouvrements d'asphalte et de travaux corrélatifs sur certaines rues de la Cité.

To vote a credit of \$4,000,000.00 to carry out by day labor or by contract asphalt resurfacings and correlative works on certain City streets.

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

Conduits souterrains

Underground conduits

— 146 —

A l'effet de voter un crédit de \$680,806.41 pour la construction de conduits souterrains.

To vote a credit of \$680,806.41 for the laying of underground conduits.

— 147 —

A l'effet de voter un crédit de \$225,000.00 pour la construction de conduits souterrains sur le côté nord du boulevard Métropolitain, de la rue Jeanne-Mance jusqu'aux limites est de la Cité.

To vote a credit of \$225,000.00 to lay underground conduits on the north side of Metropolitan Boulevard, from Jeanne-Mance Street to the eastern City limits.

Emprunt

Loan

— 148 —

A l'effet d'autoriser l'émission d'un emprunt temporaire de \$10,000,000.00 en anticipation de la perception du revenu, etc. de l'exercice 1956-57.

To authorize the issue of a temporary loan of \$10,000,000.00 in anticipation of the collection of revenue, etc. of the fiscal year 1956-57.

Voie d'évitement

Siding

— 149 —

Relativement à la construction d'une voie d'évitement pour desservir l'établissement de Carling's Red Cap Brewery Limited.

Concerning the construction of a siding to serve the establishment of Carling's Red Cap Brewery Limited.

Exemption de taxes

Tax exemption

— 150 —

A l'effet d'exempter de la contribution foncière les immeubles et bâtiments détenus par la corporation dite "L'Archevêque Catholique Romain de Montréal".

To exempt from real estate taxes the immovables and buildings held by the corporation known as "The Roman Catholic Archbishop of Montréal".

Noms de rues

Street names

— 151 —

A l'effet de dénommer certaines voies et places publiques, et de changer le nom d'autres voies.

To give names to certain public streets and places and change the names of other streets.

Nomination

Appointment

— 152 —

A l'effet d'autoriser le juge en chef de la Cour municipale à nommer M. Jean-Guy Perreault, huissier audencier de la Cour municipale.

To authorize the Chief Judge of the Municipal Court to appoint Mr. Jean-Guy Perreault usher of the Municipal Court.

Avance de l'heure

Daylight Saving Time

— 153 —

Relativement à la prolongation de la période de l'avance de l'heure.

Concerning the extension of the Daylight Saving period.

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

RAPPORT DE COMITÉ

— 154 —

Rapport du Comité nommé pour étudier la question des tarifs et les dispositions du règlement 1981 concernant la Commission de Transport de Montréal.

— 155 —

Avis de motions.

MOTIONS

— 156 —

Conseiller E.-T. Asselin. — Relativement à l'établissement d'une succursale de la bibliothèque municipale dans l'ouest de la ville.

— 157 —

Conseiller E.-T. Asselin. — Relativement à l'organisation de la défense civile.

— 158 —

Conseiller Laberge. — Relativement à la nomination d'une commission pour étudier l'organisation de la Cour municipale.

— 159 —

Conseiller E. Pigeon. — Relativement à la nomination d'une commission pour étudier l'industrie touristique.

— 160 —

Conseiller Brown. — Relativement à l'établissement d'un centre pour la jeunesse dans l'ouest de la ville.

— 161 —

Conseiller A. Desmarais. — Relativement à un dépôt devant accompagner chaque plainte à l'encontre du rôle d'évaluation.

— 162 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à l'établissement d'un parc de stationnement dans la paroisse Saint-Jean-de-la-Croix.

— 163 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à une meilleure distribution de la circulation sur le boulevard Saint-Laurent, entre les rues Beaubien et Saint-Viateur.

COMMITTEE REPORT

Report of the Committee appointed to study the question of tariffs and the provisions of By-law No. 1981 concerning the Montreal Transportation Commission.

Notices of motions.

MOTIONS

Councillor E. T. Asselin. — Concerning the establishment of a branch of the municipal library in the western section of the City.

Councillor E. T. Asselin. — Concerning the Civil Defence organization.

Councillor Laberge. — Concerning the appointment of a commission to study the organization of the Municipal Court.

Councillor E. Pigeon. — Concerning the appointment of a commission to study the tourist industry.

Councillor Brown. — Concerning the establishment of a Youth Center in the western section of the City.

Councillor A. Desmarais. — Concerning a deposit to accompany each complaint against the valuation roll.

Councillor Gagliardi. — Concerning the establishment of a parking ground in Saint-Jean-de-la-Croix Parish.

Councillor Gagliardi. — Concerning a better distribution of traffic on Saint-Laurent Boulevard, between Beaubien and Saint-Viateur Streets.

VENDREDI, 1er JUIN 1956
FRIDAY, JUNE 1st 1956

— 164 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à la construction d'un centre de loisirs dans la paroisse Saint-Jean-de-la-Croix.

Councillor Gagliardi. — Concerning the erection of a Recreation center in Saint-Jean-de-la-Croix Parish.

— 165 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à l'établissement d'un terrain de jeux sur la rue Mozart, en face de la rue Waverley.

Councillor Gagliardi. — Concerning the establishment of a playground on Mozart Street, opposite Waverley Street.

— 166 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à la répartition des sommes provenant des règlements d'emprunt.

Councillor Gagliardi. — Concerning the apportionment of the funds from loan by-laws.

— 167 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à l'aménagement en parc public d'un emplacement sur le boulevard Saint-Laurent, au sud de la rue Beaubien.

Councillor Gagliardi. — Concerning the laying-out of a public park on a site on Saint-Laurent Boulevard, south of Beaubien Street.

— 168 —

Conseiller Hanley. — Relativement à l'éclairage des parcs Marguerite-Bourgeoys et Grand Trunk.

Councillor Hanley. — Concerning the lighting in Marguerite-Bourgeoys and Grand Trunk Parks.

— 169 —

Conseiller Hanley. — Relativement à la demande de soumissions pour la construction du centre Saint-Gabriel.

Councillor Hanley. — Concerning the calling for tenders for the construction of the Centre Saint-Gabriel.

— 170 —

Conseiller Healy. — Relativement aux eaux d'égout provenant de la rivière Saint-Pierre.

Councillor Healy. — Concerning the sewerage coming from Saint-Pierre River.

— 171 —

Conseiller Healy. — Relativement à l'incinération des déchets du dépotoir de la Pointe-Saint-Charles.

Councillor Healy. — Concerning the incineration of the garbage in Pointe-Saint-Charles dump.

— 172 —

Conseiller O'Flaherty. — Relativement au zonage pour fins domiciliaires des rues Bourgeoys, Chartron et Ash, de la rue LeBer aux limites sud de la cité.

Councillor O'Flaherty. — Concerning the zoning for residential purposes of Bourgeoys, Chartron and Ash Streets, from LeBer Street to the southern limits of the City.

— 173 —

Conseiller E. Pigeon. — Relativement à l'installation de feux de circulation à l'intersection des rues Roy et Saint-André.

Councillor E. Pigeon. — Concerning the installation of traffic lights at the intersection of Roy and Saint-André Streets.

SEANCE REGULIERE DU CONSEIL

tenue VENDREDI, le 1er juin 1956 à
3 heures 30 de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le maire JEAN DRAPEAU au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, E. Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Délisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Laverdure, Lépine, Wagar, Vautelet, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, J.-P. Hamelin, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de Saint-Just, Outerbridge, Boissonnault, Pélouquin et David.

ORDRE DU JOUR

1.- L'article 1 de l'ordre du jour étant lu pour la lecture et la ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais,
il est

RESOLU:- que soient considérés comme lus et soient ratifiés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 18 avril 1956 ainsi que ceux des séances d'ajournement qui l'ont suivie.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence ratifiés et signés par Son Honneur le maire et le greffier de la Cité.

2.- Du consentement unanime du Conseil, le président du Comité exécutif soumet le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 2001 constituant une caisse de retraite pour certains employés de la Cité de Montréal:

Pour rapport	voir page 25	volume 49	des rapports
Pour règlement	voir page 25	volume 49	des rapports

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson, Dozois,
E. Hamelin, Croteau et J.-M. Savignac,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le Conseil procède alors à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Vanier dissident)

L'article 2 étant lu, il est agréé.

REGULAR COUNCIL MEETING

held on FRIDAY, JUNE 1st,
1956, at 3:30 o'clock in
the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau in the chair;
Councillors Seigler, ...

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Article 1 of the order of the day being read for the reading and approval of the minutes of the preceding meeting.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais,
it was

RESOLVED: that the minutes of the Council meeting held on April 18th 1956 and those of the following adjourned meetings be considered as read and ratified.

Said minutes were accordingly ratified and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

2.- By unanimous consent of Council, the chairman of the Executive Committee submitted the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 2001 establishing a superannuation fund for certain employees of the City of Montréal:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau and J.M. Savignac,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Council then proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Vanier dissenting)

Article 2 being read, it was agreed to.

VENDREDI, le 1er JUIN 1956

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson, Dozois,
E. Hamelin, Croteau et J.-M. Savignac, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le maire déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

3.- L'article 2 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 1er juin.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais,
il est

RESOLU:- que le conseiller Albert GUILBEAULT soit nommé maire suppléant pour le terme commençant le 1er juin courant.

Le conseiller Guilbeault se lève ici et remercie chaleureusement les membres du Conseil du témoignage de confiance qu'ils viennent de lui témoigner.

A ce stade de la séance Son Honneur le maire prend la parole et remercie vivement madame Letellier de Saint-Just d'avoir accompli sa tâche de maire suppléant avec dignité et compétence et il ajoute que ces remerciements il les adresse également à tous les conseillers qui, dans le passé, ont déjà eu l'honneur d'être nommé maire suppléant.

Madame Letellier de Saint-Just remercie Son Honneur le maire des paroles élogieuses prononcées à son égard.

4.- L'article 3 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

Pour rapport 113678 voir page 53 volume 49 des rapports

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois et E. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant la majorité des membres présents.

5.- L'article 4 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

Pour rapport 113678 voir page 53 volume 49 des rapports
Pour règlement 2329 voir page 397 volume 49 des rapports

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois et E. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

FRIDAY, JUNE 1st 1956

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau and J.M. Savignac, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the above by-law adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

3.- Article 2 of the order of the day being read to consider the appointment of the Acting Mayor for the term beginning on June 1st.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that Councillor Albert Guilbeault be appointed Acting Mayor for the term beginning on June 1st instant.

Councillor Guilbeault rose and warmly thanked the members of Council for the mark of confidence they had just given him.

At this stage of the meeting, His Worship the Mayor warmly thanked Mrs. Letellier de Saint-Just for the dignity and competence she had shown in accomplishing her duties as Acting Mayor and added that his thanks were also addressed to all Councillors who, in the past, had had the honour of being appointed Acting Mayor.

Mrs. Letellier de Saint-Just thanked His Worship the Mayor for the flattering words addressed to her.

4.- Article 3 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois and E. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being the majority of the members present.

5.- Article 4 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois and E. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

VENDREDI, le 1er JUIN 1956

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Dozois,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais,
il est

RESOLU:- que l'article 70 des règles du Conseil soit suspendu afin de permettre au Comité nommé pour étudier les amendements à apporter au règlement de fermeture de bonne heure des magasins de se réunir pour étudier à nouveau la résolution dudit Comité en date du 2 mai 1956 priant le Comité exécutif de modifier le règlement no 695 et de faire rapport le plus tôt possible.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Lafaille,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Proposé en amendement par le conseiller J.-P. Hamelin,
Appuyé par le conseiller E. Pigeon,

Que ce Conseil s'ajourne jusqu'au Lundi, le 4 juin 1956, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Ledit amendement étant alors mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. Langpré

Jean Srapeau
MAIRE

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Srapeau
MAIRE.

FRIDAY, JUNE 1st 1956

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Dozois,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that article 70 of the rules of Council be suspended to allow the Committee appointed to study the amendments to be brought to the early closing of stores By-law to meet and study again the resolution of said Committee dated May 2nd 1956 requesting the Executive Committee to amend By-law No. 695 and to report as soon as possible.

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Lafaille,

That the present meeting be suspended until 8:30 o'clock p.m., this day, to continue the study of the order of the day.

Moved in amendment by Councillor J.P. Hamelin,
Seconded by Councillor E. Pigeon,

That this Council adjourn until Monday, June 4th 1956, at 3 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

Said amendment then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

C. Langpré

CITY CLERK.

Jean Srapeau

MAYOR

(Approved in conformity with the law)

Jean Srapeau
MAYOR.

SEANCE REGULIERE AJOURNEE

tenue LUNDI, le 4 juin 1956 à
3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le maire JEAN DRAPEAU au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, E. Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Laverdure, Lépine, Wagar, Vautelet, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Brisbois, Loisel, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, J.-P. Hamelin, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Quimet, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Moisan, Campeau, Angers, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de St-Just, Outerbridge, Boissonnault et Pélouquin.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 4 de l'ordre du jour soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 695 concernant la fermeture de bonne heure des magasins, laissée en suspens à la séance ajournée du Conseil du 1er juin 1956.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est de nouveau différée.

2.- L'article 5 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

Pour rapport 113004-1	voir page 53	volume 49	des rapports
Pour règlement 2330	voir page 397	volume 49	des rapports

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre Desmarais, Hanson,
E. Hamelin et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à l'étude du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre Desmarais, Hanson,
E. Hamelin et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le maire déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

Son Honneur le maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Guilbeault, maire suppléant.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

10 JUN 1956

ADJOURNED REGULAR MEETING

held on MONDAY, June 4th 1956
at 3 o'clock in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau in the chair;

Councillors Seigler,....

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of article 4 of the order of the day submitting a draft by-law to amend By-law No. 695 concerning the early closing of stores, which had been left in abeyance at the adjourned Council meeting held on June 1st 1956.

By unanimous consent of Council, the study of this article was again deferred.

2.- Article 5 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre Desmarais, Hanson,
E. Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre Desmarais,
Hanson, E. Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the above by-law adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter being 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

His Worship the Mayor left the chair and was replaced by Councillor Guilbeault, Acting Mayor.

LUNDI, le 4 JUIN 1956

3.- L'article 6 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la nomination de sept représentants de la Cité à la Corporation à être formée en vertu de la "Loi pour faciliter l'établissement et l'administration d'une salle de concert à Montréal".

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par le conseiller Pierre DesMarais,

QUE Messieurs Jean Drapeau, Roy E. Wagar, Cecil J. McDougall, Armand Dupuis, Roger Mathieu, Claude Robillard et Jean Lallemand soient nommés représentants de la Cité à la corporation à être formée en vertu de la "Loi pour faciliter l'établissement et l'administration d'une salle de concert à Montréal".

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Son Honneur le maire reprend le fauteuil.

4.- Les articles 7 à 87 inclusivement de l'ordre du jour étant lus pour prendre en délibération les rapports suivants du Comité exécutif:

(Pour rapports voir pages 53 à 92 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin et Croteau,

Que lesdits rapports soient adoptés.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Son Honneur le maire déclare les 81 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 51 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 JUN 1956

5.- L'article 88 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 108188-2 voir page 93 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-N. Drapeau, Gauthier,
et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1956

6.- L'article 89 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 108206-1 voir page 93 volume 49 des rapports)

MONDAY, JUNE 4th 1956

3.- Article 6 of the order of the day being read to consider the appointment of seven representatives of the City in the corporation to be created in virtue of the "Act to facilitate the establishment and administration of a concert hall in Montréal".

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais,

That Messrs. Jean Drapeau, Roy E. Wagar, Cecil J. McDougall, Armand Dupuis, Roger Mathieu, Claude Robillard and Jean Lallemand be appointed representatives of the City in the corporation to be created in virtue of the "Act to facilitate the establishment and administration of a concert hall in Montréal".

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor resumed the chair.

4.- Articles 7 to 87 inclusively of the order of the day being read to consider the following reports from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin and Croteau,

That said reports be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the 81 above reports adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being 2/3 of the members present, but at least 51 affirmative votes.

5.- Article 88 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.N. Drapeau, Gauthier
and Despatis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

6.- Article 89 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

LUNDI, Le 4 JUIN 1956

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.N. Drapeau, Gauthier
et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1956

7.- L'article 90 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 109958-lvoir page 93 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1956

8.- L'article 91 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 107825-lvoir page 94 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Filion, Labelle, Tozzi,
Clouette et O'Hearn, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1956

9.- L'article 92 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 111779-lvoir page 94 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Vautelet, A. Dupuis,
Mayer et Sullivan, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1956

10.- L'article 93 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 107317-lvoir page 94 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1956

11.- L'article 94 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113453 voir page 95 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

MONDAY, JUNE 4th 1956

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.N. Drapeau, Gauthier,
and Despatis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

7.- Article 90 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau and J.P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

8.- Article 91 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, Labelle, Tozzi,
Clouette and O'Hearn, it was

RESOLVED: that said report be adopted

9.- Article 92 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Vautelet, A. Dupuis,
Mayer and Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

10.- Article 93 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau and J.P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

11.- Article 94 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier,
Sigouin, Lanciault, Croteau and J.P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

LUNDI, le 4 JUIN 1956

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1956

12.- L'article 95 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 11262-2 voir page 95 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Simoneau,
E. Hamelin et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1956

13.- L'article 96 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 108485-1 voir page 97 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Vautelet, A. Dupuis,
Mayer et Sullivan, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUN 1956

14.- L'article 97 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113454 voir page 97 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUN 1956

15.- L'article 98 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113133-3 voir page 96 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUL 1956

16.- L'article 99 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113642 voir page 96 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Simoneau, E. Hamelin,
et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

MONDAY, JUNE 4th 1956

12.- Article 95 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Simoneau,
E. Hamelin and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

13.- Article 96 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Vautelet, A. Dupuis,
Mayer and Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

14.- Article 97 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau and J.P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

15.- Article 98 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau and J.P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

16.- Article 99 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Simoneau, E. Hamelin
and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

LUNDI, le 4 JUIN 1956

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1956

17.- L'article 100 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113674 voir page 98 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-N. Drapeau, Gauthier,
Montpetit et Moisan, il est

que ledit rapport soit adopté,

RESOLU:-

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUL 1956

18.- L'article 101 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113713 voir page 98 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

que ledit rapport soit adopté.

RESOLU:-

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUL 1956

19.- L'article 102 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113702 voir page 98 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Flynn, Wagar, Brown et
Lyall, il est

que ledit rapport soit adopté.

RESOLU:-

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1956

20.- L'article 103 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 111119-voir page 99 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Simoneau,
E. Hamelin et Vachon, il est

que ledit rapport soit adopté.

RESOLU:-

21.- L'article 104 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113714 voir page 100 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Vautelot, A. Dupuis,
Mayer et Sullivan,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Son Honneur le maire déclare les 17 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant la majorité de tous les membres du Conseil.

MONDAY, JUNE 4th 1956

17.- Article 100 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.N. Drapeau, Gauthier,
Montpetit and Moisan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

18.- Article 101 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

19.- Article 102 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Flynn, Wagar, Brown and
Lyall, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

20.- Article 103 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Simoneau,
E. Hamelin and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

21.- Article 104 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Vautelot, A. Dupuis,
Mayer and Sullivan,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the 17 above reports adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter being the majority of all the members of Council.

LUNDI, le 4 JUIN 1956

QUESTION DE PRIVILEGE

Le conseiller Lafaille se lève sur une question de privilège et proteste contre la publication d'un article du journal "Le Devoir" de samedi, le 2 juin 1956, sous la rubrique "ECHOS DE LA CAMPAGNE ELECTORALE" qui mentionne que le conseiller Marcel Lafaille, candidat de l'Union Nationale dans le comté de St-Henri, a organisé une réunion qui n'est pas à l'honneur de son parti; où la bière a coulé à flots parmi les 100 personnes, hommes et femmes, réunies dans un restaurant au no 4837 de la rue St-Jacques ouest, lequel n'était pas licencié; où des adolescentes et des adolescents entre 14 et 16 ans auraient été vus à cet endroit, saouls pour la plupart; que parmi les personnes présentes à cette réunion, se trouvaient également le conseiller Lépine, MM. C. Téodori et Manchini, tous deux propriétaires de ce restaurant considéré comme un "blind-pig" et enfin que MM. Manchini et Lafaille seraient propriétaires d'une taverne à St-Henri.

Il affirme qu'il n'a rien eu à faire dans l'organisation de cette réunion et qu'il était là à titre d'invité et que cette réunion avait uniquement pour but de couronner les jeunes gens qui avaient participé au récent tournoi de boxe des "Golden Gloves" au Forum.

Il qualifie de "feuille de chou" le journal qui a publié cette nouvelle qui fausse la vérité et termine en déclarant qu'il a tenu à protester publiquement, car il ne veut pas que ses enfants et le public pensent qu'il fréquente des "blind-pigs".

22.- L'article 105 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113715 voir page 100 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Simoneau,
E. Hamelin et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

23.- L'article 106 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113719 voir page 101 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

24.- L'article 107 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113016-1 voir page 101 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Vautellet, A. Dupuis, Mayer,
Sullivan, Seigler, Victor, Aronoff et Bass,

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUN 1956

MONDAY, JUNE 4th 1956

QUESTION OF PRIVILEGE

Councillor Lafaille rose to a question of privilege and protested against the publication of an article in the newspaper "Le Devoir" of June 2nd 1956 on "ECHOS DE LA CAMPAGNE ELECTORALE" (ECHOES OF THE ELECTORAL CAMPAIGN) which mentioned that Councillor Marcel Lafaille, candidate of the Union National Party in St. Henry Division, had organized a reunion which was not to the advantage of the party where beer was freely distributed amongst 100 persons, men and women, gathered in a restaurant at 4837 St. Jacques Street West, which did not hold a liquor permit; where many under age young boys and young girls between 14 and 16 years of age would have presumably been seen drunk; that amongst those present at this reunion, were equally present Councillor Lépine, Messrs C. Téodori and Manchini, both of them owners of this restaurant considered as a "blind-pig", and finally that Messrs. Manchini and Lafaille would be owners of a tavern in St. Henry.

Mr. Lafaille stated that he had had nothing to do with the organization of this reunion and that he was there only as a guest with the only purpose of crowning the young men who had participated in the recent "Golden Gloves" boxing tournament at the Forum.

He qualified as a "feuille de chou" (an irresponsible sheet) the newspaper which had published this false news and he ended by declaring that he wanted to protest publicly, because he did not want his children and the public to think that he frequented "blind-pigs".

22.- Article 105 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Simoneau,
E. Hamelin and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

23.- Article 106 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau and J.P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

24.- Article 107 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Vautellet, A. Dupuis,
Mayer, Sullivan, Seigler, Victor, Aronoff
and Bass,

LUNDI, le 4 JUIN 1956

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Les conseillers Bonnier, Bertrand et E. Pigeon dissidents)

Son Honneur le maire déclare les 3 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant la majorité de tous les membres du Conseil.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUN 1956

25.- L'article 108 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

Proposé par le conseiller Lafaille, Appuyé par les conseillers Vautelet, A. Dupuis, Mayer, et Sullivan,

Que ledit rapport soit déposé aux archives.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, l'étude dudit rapport est différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUN 1956

26.- L'article 109 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 109697-voir page 103 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson, Dozois, E. Hamelin et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant la majorité de tous les membres du Conseil.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUN 1956 VP 292 VP 291

27.- L'article 110 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-1539 voir page 112 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée par les conseillers Angers, Simoneau, E. Hamelin et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUN 1956 VP 288 VP 291

28.- L'article 111 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-1540 voir page 112 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée par les conseillers Angers, Simoneau, E. Hamelin et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

MONDAY, JUNE 4th 1956

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors Bonnier, Bertrand and E. Pigeon dissenting)

His Worship the Mayor declared the 3 above reports adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being the majority of all the members of Council.

25.- Article 108 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille, Seconded by Councillors Vautelet, A. Dupuis, Mayer and Sullivan,

That said report be filed of record.

And, a debate arising, by unanimous consent of Council, the study of said report was deferred.

26.- Article 109 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson, Dozois, E. Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared said report adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter being the majority of all the members of Council.

27.- Article 110 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillors Angers, Simoneau, E. Hamelin and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

28.- Article 111 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillors Angers, Simoneau, E. Hamelin and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

18 JUN 1956

LUNDI, le 4 JUIN 1956

29.- L'article 112 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport E-949 voir page 112 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les 3 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 51 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

18 JUN 1956

VP/4C Vol 293
VP 76 Vol 296
2/107

30.- L'article 113 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113705 voir page 113 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Guilbeault,
Bonnier, Godin et E. Pigeon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant la majorité de tous les membres du Conseil.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

18 JUN 1956

31.- L'article 114 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport E-972 voir page 113 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Lessard, Sauvé, Lépine
et Vézeau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 51 voix favorables.

32.- L'article 115 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir page 113 volume 49 des rapports)
107500-26B

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Filion, Labelle, Tozzi,
Clouette et O'Hearn,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

MONDAY, JUNE 4th 1956

29.- Article 112 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier,
Sigouin, Lanciault, Croteau and J.P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 3 above reports adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being 2/3 of the members present, but at least 51 affirmative votes.

30.- Article 113 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Guilbeault, Bonnier, Godin et E. Pigeon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being the majority of all the members of Council.

31.- Article 114 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lessard, Sauvé, Lépine
and Vezeau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the charter being 2/3 of the members present, but at least 51 affirmative votes.

32.- Article 115 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, Labelle, Tozzi,
Clouette and O'Hearn,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being read, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

LUNDI, le 4 JUIN 1956

33.- L'article 116 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

((Pour rapport 110626-2 voir page 114 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Leblanc, A. Desmarais, Lévesque,
Quimet, Niding, J.M. Savignac, J.-N. Drapeau,
Gauthier, Montpetit, Despatis et Moisan, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

34.- L'article 117 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113677 voir page 114 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Modé, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

35.- L'article 118 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113675 voir page 114 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

36.- L'article 119 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113676 voir page 115 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les 6 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1956

37.- L'article 120 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport E-944 voir page 115 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Angers, Simoneau, E. Hamelin
et Vachon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

MONDAY, JUNE 4th 1956

33.- Article 116 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Leblanc, A. Desmarais,
Lévesque, Quimet, Niding, J.M. Savignac, J.N.
Drapeau, Gauthier, Montpetit, Despatis and
Moisan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

34.- Article 117 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau and J.P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

35.- Article 118 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau and J.P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

36.- Article 119 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault, Croteau and J.P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 6 above reports adopted, the majority required to do so according to article 21e of the charter being the majority of the members present.

37.- Article 120 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Simoneau,
E. Hamelin and Vachon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted

and it was

RESOLVED: accordingly.

LUNDI, le 4 JUIN 1956

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

38.- L'article 121 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113704 voir page 115 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciant, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant la majorité des membres présents.

39.- L'article 122 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113710 voir page 116 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau et Ouimet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 12 JUN 1956

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 12 JUN 1956

40.- L'article 123 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113080-voir page 116 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre Desmarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau et Ouimet, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 12 JUN 1956

41.- L'article 124 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113709 voir page 116 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre Desmarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau et Ouimet, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

MONDAY, JUNE 4th 1956

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

38.- Article 121 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier,
Sigouin, Lanciant, Croteau and J.P. Hamelin,
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being the majority of the members present.

39.- Article 122 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, E. Hamelin, Croteau and Ouimet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

40.- Article 123 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau and Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

41.- Article 124 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau and Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

LUNDI, le 4 JUIN 1956

42.- L'article 125 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113524 voir page 117 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau et Ouimet, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les 4 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

43.- L'article 126 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 100272-48 voir page 117 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Simoneau, E. Hamelin,
L. Tremblay et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant la majorité de tous les membres du Conseil.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 12 JUN 1956

44.- L'article 127 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113708 voir page 119 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau et Ouimet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 12 JUN 1956

45.- L'article 128 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113707 voir page 119 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau et Ouimet, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

MONDAY, JUNE 4th 1956

42.- Article 125 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, E. Hamelin, Croteau and Ouimet,
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 4 above reports adopted, the majority required to do so according to article 21e of the charter being 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

43.- Article 126 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Simoneau,
E. Hamelin, L. Tremblay and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being the majority of all the members of Council.

44.- Article 127 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau and Ouimet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

45.- Article 128 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau and Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

LUNDI, le 4 JUIN 1956

46.- L'article 129 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport PS-1609 voir page 119 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Angers, Simoneau, E. Hamelin,
Vachon, J.-N. Drapeau, Gauthier, Montpetit,
Despatis et Moisan,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Mayer dissident)

Son Honneur le maire déclare les 3 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

47.- L'article 130 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 112860-1 voir page 120 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau et Quimet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

18 JUN 1956

48.- L'article 131 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113680 voir page 120 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lancila, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les 2 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant la majorité de tous les membres du Conseil.

49.- L'article 132 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 90000-6100 voir page 121 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau et Quimet,

Que ledit rapport soit adopté.

MONDAY, JUNE 4th 1956

46.- Article 129 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Simoneau, E. Hamelin,
Vachon, J.N. Drapeau, Gauthier, Montpetit, Despatis
and Moisan,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Mayer dissenting).

His Worship the Mayor declared the 3 above reports adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

47.- Article 130 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau and Quimet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

48.- Article 131 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lancila, Croteau and J.P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 2 above reports adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter being the majority of all the members of Council.

49.- Article 132 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau and Quimet,

That said report be adopted.

LUNDI, le 4 JUIN 1956

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Hanson,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir,
ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Proposé en amendement par le
conseiller J.-P. Hamelin,
Appuyé par le conseiller Gauthier,

Que ce Conseil s'ajourne jusqu'au MARDI, le 5 juin courant, à 3 heures
de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Ledit amendement étant alors mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU: en conséquence.

LE GREFFIER DE LA CITE,

E. Langpré

Jean Srapeau
MAIRE,

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Srapeau
MAIRE.

MONDAY, JUNE 4th 1956

And, a debate arising,

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson,

That the present meeting be suspended until 8:30 o'clock p.m.,
this day, to continue the study of the order of the day.

Moved in amendment by Councillor J.P. Hamelin,
Seconded by Councillor Gauthier,

That this Council adjourn until TUESDAY, June 5th instant, at 3 o'clock
in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

Said amendment then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

E. Langpré

CITY CLERK.

Jean Srapeau

MAYOR

(Approved in conformity with the law)

Jean Srapeau
MAYOR.

SEANCE REGULIERE AJOURNEE

tenue MARDI, le 5 juin 1956
à 3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le maire JEAN DRAPEAU au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Fillion, J.-M. Savignac, E. Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Laverdure, Lépine, Wagar, Vautelet, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Brisebois, Loïselle, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Hanson, J.-P. Hamelin, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Ouimet, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Outerbridge, Boissonnault, Féloquin et David.

-O-O-O-O-O-O-

1.- Du consentement unanime du Conseil, le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de désigner le 25 juin et le 2 juillet 1956 comme jours de fêtes municipales est soumis et lu:

(Pour rapport 113808 voir page 52 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,

Appuyée par les conseillers Hanson, E. Hamelin et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant la majorité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

2.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 132 de l'ordre du jour à l'effet d'approuver divers projets d'actes par lesquels la Cité ratifie la vente à l'enchère de certains immeubles, laissée en suspens à la séance ajournée du Conseil du 4 juin courant.

(Pour rapport voir page 121 volume 49 des rapports)
90000-6100

Proposé par le conseiller Lafaille,

Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson, E. Hamelin et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Pierre DesMarais,

Appuyé par les conseillers Hanson, E. Hamelin et Croteau,

Que ledit rapport soit modifié en en retranchant le paragraphe relatif à la vente, au prix de \$ 152,000.00, de certains terrains à Attica Builders Inc., Milmar Construction Inc. et The Grant Construction Co. Limited.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on TUESDAY, June 5th
1956 at 3 o'clock in the
afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau in the chair;

Councillors Seigler, ...

(for names, see opposite page)

1.- By unanimous consent of Council, the following report from the Executive Committee to designate June 25th and July 2nd 1956 as civic holidays was submitted and read:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, E. Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being the majority of the members present.

ORDER OF THE DAY

2.- Council resumed the study of article 132 of the order of the day to approve various draft deeds whereby the City ratifies the sale by auction of certain immovables, which had been left in abeyance at the adjourned Council meeting held on June 4th instant.

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
E. Hamelin and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, E. Hamelin and Croteau,

That said report be amended by striking the paragraph concerning the sale, at a price of \$152,000.00, of certain lots to Attica Builders Inc., Milmar Construction Inc., and The Grant Construction Co. Limited.

Said amendment being put, it was adopted.

MARDI, le 5 JUIN 1956

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
E. Hamelin et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport, tel que modifié, soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

13 JUN 1956

3.- L'article 133 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113635 voir page 122 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, E. Hamelin,
Croteau et Ouimet, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les 2 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

4.- L'article 134 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113645 voir page 122 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Vautelet, Mayer, Sullivan
et David, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant la majorité de tous les membres du Conseil.

5.- L'article 135 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 111659-2 voir page 123 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers J.-N. Drapeau, et
Montpetit, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

6.- L'article 136 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 111659-3 voir page 123 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers J.-N. Drapeau, Montpetit,
Angers, L. Tremblay, A. Tremblay, E. Hamelin et
Vachon,

Que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, JUNE 5th 1956

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
E. Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said report, as amended, be adopted.

3.- Article 133 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, E. Hamelin,
Croteau and Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 2 above reports adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter being 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

4.- Article 134 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Vautelet, Mayer, Sullivan
and David, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being the majority of all the members of Council.

5.- Article 135 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors J.N. Drapeau and
Montpetit, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

6.- Article 136 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors J.N. Drapeau, Montpetit,
Angers, L. Tremblay, A. Tremblay, E. Hamelin
and Vachon,

That said report be adopted.

MARDI, le 5 JUIN 1956

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence:

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant la majorité des membres présents.

7.- L'article 137 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113711 voir page 123 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Angers, Simoneau, A. Tremblay, E. Hamelin, L. Tremblay et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

13 JUL 1956

Abrogé 1^{er} mai 1958
VPL 427 Vol 294
art 107

8.- L'article 138 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 100272-47 voir page 124 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Vautelet, Mayer, Sullivan et David, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les 2 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant la majorité de tous les membres du Conseil.

9.- L'article 139 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 90000 voir page 124 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Angers, Simoneau, A. Tremblay, E. Hamelin, L. Tremblay et Vachon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

10.- L'article 140 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113623 voir page 125 volume 49 des rapports)
(Pour règlement 2331 voir page 396 volume 49 des rapports)

TUESDAY, JUNE 5th 1956

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being the majority of the members present.

7.- Article 137 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Angers, Simoneau,
A. Tremblay, E. Hamelin, L. Tremblay and Vachon,
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

8.- Article 138 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Vautelet, Mayer, Sullivan
and David, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 2 above reports adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being the majority of all the members of Council.

9.- Article 139 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Angers, Simoneau, A. Tremblay,
E. Hamelin, L. Tremblay and Vachon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

10.- Article 140 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

MARDI, le 5 JUIN 1956

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre Desmarais, Hanson,
Dozois et Croteau,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède
à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le Conseil procède alors à la lecture dudit projet de règlement et
l'article 1 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le maire déclare le règlement ci-dessus adopté, la majori-
té requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des
membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

11.- L'article 141 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113679 voir page 125 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin et Croteau,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède
à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Lafaille, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Son Honneur le maire déclare que le rapport ci-dessus a été retour-
né au Comité exécutif, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e
de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

12.- L'article 142 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113686 voir page 125 volume 49 des rapports)
(Pour règlement 2332 voir page 396 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre Desmarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau et Ouimet,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède
à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

TUESDAY, JUNE 5th 1956

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois and Croteau,

That said report be filed of record and that Council proceed with
the reading of the draft by-law annexed thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was

RESOLVED: accordingly.

Council then proceeded with the reading of said draft by-law and article
1 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois and Croteau, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the above by-law adopted, the majority
required to do so, according to article 21e of the charter, being 2/3 of the
members present, but at least 34 affirmative votes.

11.- Article 141 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, E. Hamelin and Croteau,

That said report be filed of record and that Council proceed with
the reading of the draft by-law annexed thereto.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Lafaille, it was

RESOLVED: that said report be referred back to the Executive Committee for further study.

His Worship the Mayor declared the above report referred back to the
Executive Committee, the majority required to do so, according to article 21e of the
charter, being 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

12.- Article 142 of the order of the day being read to consider the following
report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau and Ouimet,

That said report be filed of record and that Council proceed with the
reading of the draft by-law annexed thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and
it was

MARDI, le 5 JUIN 1956

RESOLU:- en conséquence.

Le Conseil procède alors à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, ledit article 2 est modifié, en en retranchant dans le 1er paragraphe les mots "de chaque côté de la séparation centrale".

L'article 2, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 3 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Pierre Desmarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois
et Ouimet, il est

RESOLU:- que ledit article 3 soit biffé du projet de règlement présentement devant le Conseil.

L'article 4 maintenant article 3 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre Desmarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau et Ouimet, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

13.- L'article 143 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113706 voir page 125 volume 49 des rapports)
(Pour règlement 2333 voir page 397 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Vautelet, Mayer,
Sullivan et David, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2, 3 et 4 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Vautelet, Mayer,
Sullivan et David, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

14.- L'article 144 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 111394-2 voir page 126 volume 49 des rapports)
(Pour règlement 2334 voir page 397 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Filion, J.-N. Drapeau,
Moore et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

TUESDAY, JUNE 5th 1956

RESOLVED: accordingly.

Council then proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 2 being read and a debate arising, by unanimous consent of Council, said article 2 was amended, by striking out in the first paragraph the words "on each side of the central parkway".

Article 2 as amended, was then agreed to.

Article 3 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois and
Ouimet, it was

RESOLVED: that said article 3 be struck out of the draft by-law now before Council.

Article 4 now article 3 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, E. Hamelin, Croteau and Ouimet, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as amended, now be adopted.

13.- Article 143 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Vautelet, Mayer,
Sullivan and David, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1, 2, 3 and 4 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Vautelet, Mayer,
Sullivan and David, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

14.- Article 144 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, J.N. Drapeau,
Moore and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

MARDI, 5 JUIN 1956

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Filion, J.-N. Drapeau,
Moore et Groteau, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le maire déclare les 3 règlements ci-dessus adoptés, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 JUN 1956

15.- L'article 145 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113300-4 voir page 126 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois et Ouimet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 12 JUN 1956

16.- L'article 146 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113634 voir page 126 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois et Ouimet, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 12 JUN 1956

17.- L'article 147 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113718 voir page 127 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Saulnier, Sigouin, Lanciault
et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les 3 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1956

18.- L'article 148 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113712 voir page 127 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin et Ouimet,

Que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, JUNE 5th 1956

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, J.N. Drapeau,
Moore and Groteau, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the 3 above by-laws adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

15.- Article 145 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois and Ouimet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

16.- Article 146 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois and Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

17.- Article 147 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Saulnier, Sigouin, Lanciault
and J.P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 3 above reports adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter being 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

18.- Article 148 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin and Ouimet,

That said report be adopted.

MARDI, le 5 JUIN 1956

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents.

19.- L'article 149 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération les deux rapports suivants du Comité exécutif:

(Pour rapport 113717-1 voir page 127 volume 49 des rapports)
(Pour règlement 2335 voir page 396 volume 49 des rapports)

a) Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Filion, Labelle, Tozzi
et O'Hearn, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 15 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Filion, Labelle, Tozzi
et O'Hearn, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le maire déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

b) Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Filion, Labelle, Tozzi,
et O'Hearn, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

20.- L'article 150 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 113644 voir page 128 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin et Ouimet, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

21.- L'article 151 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport 112780-6 voir page 128 volume 49 des rapports)

TUESDAY, JUNE 5th 1956

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being 2/3 of the members present.

19.- Article 149 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

a) On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, Labelle, Tozzi,
and O'Hearn, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 to 15 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, Labelle, Tozzi
and O'Hearn, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the above by-law adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

b) On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, Labelle, Tozzi
and O'Hearn, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter being 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

20.- Article 150 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin and Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

21.- Article 151 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

MARDI, le 5 JUIN 1956

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Flynn, A. Dupuis et
Moore,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

22.- L'article 152 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Four rapport 113425 voir page 129 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin et Ouimet, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

23.- L'article 153 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Four rapport 112903-1 voir page 129 volume 49 des rapports)

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau et Ouimet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

24.- L'article 154 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le Rapport du Comité nommé pour étudier la question des tarifs et les dispositions du règlement 1981 concernant la Commission de Transport de Montréal.

(Four rapport

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Wagar, L. Tremblay, Lauriault,
Sullivan, Seigler, Labelle, J.-M. Savignac, Meunier,
Lanciault, Delisle, Campeau, Outerbridge et Brisebois,

Que ledit rapport soit reçu et que le délai pour terminer l'étude entreprise soit prolongé jusqu'au 1er août 1956.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est modifiée en remplaçant le mois "août" y mentionné, par celui de "septembre".

Ladite motion, telle que modifiée, est alors adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Son Honneur le maire déclare les 5 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant la majorité des membres présents.

TUESDAY, JUNE 5th 1956

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Flynn, A. Dupuis
and Moore,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

22.- Article 152 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin and Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

23.- Article 153 of the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, E. Hamelin, Croteau and Ouimet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

24.- Article 154 of the order of the day being read to consider the report from the Committee appointed to study the question of tariffs and the provisions of By-law No. 1981 concerning the Montréal Transportation Commission.

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Wagar, L. Tremblay, Lauriault,
Sullivan, Seigler, Labelle, J.-M. Savignac, Meunier,
Lanciault, Delisle, Campeau, Outerbridge and Brisebois,

That said report be received and that the delay to terminate the study undertaken be extended until August 1st 1956.

And, a debate arising, by unanimous consent of Council, said motion was amended by replacing the month of "August" mentioned therein, by the month of "September".

Said motion, as amended, was then adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the 5 above reports adopted, the majority required to do so, according to article 21e of the charter, being the majority of the members present.

MARDI, le 5 JUIN 1956

25.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 4 de l'ordre du jour soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 695 concernant la fermeture de bonne heure des magasins, laissée en suspens à la séance ajournée du Conseil du 4 juin courant.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller J.-P. Hamelin,
Appuyé par le conseiller E. Pigeon,

Que ce Conseil s'ajourne jusqu'au mercredi, le 6 juin courant, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers J.-P. Hamelin et E. Pigeon retirent leur motion.

Sur la proposition du conseiller J.-P. Hamelin,
Appuyée par le conseiller Vanier,

Ce Conseil s'ajourne jusqu'au MERCREDI, le 6 juin courant, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. Blongpré

Jean Brasseur
MAIRE,

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Brasseur
MAIRE.

TUESDAY, JUNE 5th 1956

25.- Council resumed the study of article 4 of the order of the day submitting a draft by-law to amend By-law No. 695 concerning the early closing of stores, which had been left in abeyance at the adjourned Council meeting held on June 4th instant.

And, a debate arising,

Moved by Councillor J.P. Hamelin,
Seconded by Councillor E. Pigeon,

That this Council adjourn until Wednesday, June 6th instant, at 3 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

And, a debate arising, by unanimous consent of Council, Councillors J.P. Hamelin and E. Pigeon withdrew their motion.

On motion of Councillor J.P. Hamelin,
Seconded by Councillor Vanier,

That this Council adjourn until WEDNESDAY, June 6th instant, at 3 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

C. Blongpré
CITY CLERK.

Jean Brasseur
MAYOR

(Approved in conformity with the law)

Jean Brasseur
MAYOR.

SEANCE REGULIERE AJOURNEE

tenue MARDI, le 6 juin 1956
à 3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le maire JEAN DRAPEAU au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Fillion, J.-M. Savignac, E. Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Leblanc, Parent, Pierre Desmarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Laverdure, Lépine, Wagar, Vautelet, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudson, Despatis, Sarrazin, Brisebois, Loïselle, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Hanson, J.-P. Hamelin, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Amonoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, Marchand, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Outerbridge, Boissonnault, Pélouquin et David.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 4 de l'ordre du jour soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 695 concernant la fermeture de bonne heure des magasins, laissée en suspens à la séance ajournée du Conseil du 5 juin 1956.

L'article 1 étant de nouveau lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Mayer,
Appuyé par le conseiller Archambault,

Que ledit projet de règlement soit modifié en remplaçant l'article 1 par le suivant:

"ARTICLE 1. L'article 3 du règlement 695 est modifié en y ajoutant le paragraphe suivant:

"Nonobstant les dispositions ci-dessus, il est permis aux vendeurs d'automobiles neuves ou usagées de tenir leur établissement ouvert jusqu'à 10 heures du soir les lundi, mardi, mercredi et jeudi."

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Son Honneur le maire déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

Du consentement unanime, le Conseil reprend l'étude de l'article 108 de l'ordre du jour qui avait été laissée en suspens à une phase antérieure de la présente séance.

2.- L'article 108 de l'ordre du jour étant de nouveau lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif relativement à l'ouverture de l'avenue Summerhill.

(Pour rapport 113649 voir page 103 volume 49 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Croteau,
Appuyée par le conseiller Lafaille, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

ADJOURNED REGULAR MEETING

held on WEDNESDAY, June 6th
1956 at 3 o'clock in the
afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the chair,
Councillors Seigler, ...

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of article 4 of the order of the day submitting a draft by-law to amend By-law No. 695 concerning the early closing of stores, which had been left in abeyance at the adjourned Council meeting held on June 5th 1956.

Article 1 being read again and a debate arising,

Moved by Councillor Mayer,
Seconded by Councillor Archambault,

That said draft by-law be amended by replacing article 1 by the following:

"ARTICLE 1.-Article 3 of By-law No. 695 is amended by adding the following paragraph:

"Notwithstanding the above provisions, it shall be lawful for new or used automobile vendors to keep their establishments open until 10 o'clock in the evening on Mondays, Tuesdays, Wednesdays and Thursdays."

And, a debate arising,

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that said report be referred back to the Executive Committee for further study.

His Worship the Mayor declared the above report referred back to the Executive Committee, the majority required to do so, according to article 21e of the charter being 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

By unanimous consent, Council resumed the study of article 108 of the order of the day which had been left in abeyance at a previous stage of the present meeting.

2.- Article 108 of the order of the day being read again to consider a report from the Executive Committee concerning the opening of Summerhill Avenue.

On motion of Councillor Croteau,
Seconded by Councillor Lafaille, it was

RESOLVED: that said report be referred back to the Executive Committee for further study.

MERCREDI, le 6 juin 1956

Son Honneur le maire déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte, étant la majorité des membres présents.

AVIS DE MOTIONS

3.- Le conseiller MAYER donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire préparer un règlement stipulant que tout propriétaire qui démolit une bâtisse doit être tenu de revêtir le mur exposé de la construction voisine d'un matériau d'apparence convenable."

4.- Le conseiller MAYER donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire rédiger les amendements aux règlements de façon à ce que les conseillers soient au courant des changements apportés à telle ou telle clause."

5.- Le conseiller BONNIER donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Commission d'urbanisme fait partie intégrante du service d'urbanisme et qu'elle est composée en majorité de conseillers municipaux, soit douze (12) membres sur quinze (15);

ATTENDU que l'aspect législatif de la réglementation portant sur le zonage du territoire municipal est essentiellement du ressort de ladite Commission;

ATTENDU que le directeur du service d'urbanisme n'a qu'un pouvoir de recommandation et de révision; (article 13 du règlement no 1682);

QUE ce Conseil:

- 1.- Regrette les commentaires injustes exprimés récemment au Conseil municipal de Montréal, relativement aux modifications périodiques apportées aux règlements de zonage, le tout reproduit dans la presse locale;
- 2.- Réitère sa confiance absolue en l'intégrité et en la compétence du directeur du service municipal d'urbanisme, monsieur C.-E. Campeau, et de son dévoué personnel.

6.- Le conseiller BOISSONNAULT donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QU'UN comité composé de trois conseillers soit formé en vue d'examiner les problèmes relatifs à l'enlèvement de la neige et au besoin de faire les recommandations nécessaires pour améliorer le rendement des opérations de déneigement."

WEDNESDAY, JUNE 6th 1956

His Worship the Mayor declared the above report referred back to the Executive Committee, the majority required to do so, according to article 21e of the charter being the majority of the members present.

NOTICES OF MOTION

3.- Councillor Mayer gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of having a by-law prepared stipulating that any proprietor who shall demolish a building be held to have the exposed wall of the next building covered with a material of proper appearance".

4.- Councillor Mayer gives notice that at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of having the amendments to by-laws drafted in such a manner that the Councillors be aware of the changes brought to such and such a clause".

5.- Councillor Bonnier gives notice that at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

WHEREAS the Planning Commission is an integral part of the Planning Department and is in majority composed of City Councillors, that is to say, twelve out of fifteen;

WHEREAS the legislative aspect of regulations concerning zoning of municipal territory is essentially within the purview of the said Commission;

WHEREAS the Director of the Planning Department possesses only powers of recommendation and review (Article 13 of By-law No. 1682);

That this Council:

- 1.- Regrets the unjust comments recently expressed in the Montréal City Council concerning periodical amendments made to zoning by-laws and which were reproduced in the local newspapers;
- 2.- Reiterates its absolute confidence in the integrity and ability of the Director of the City Planning Department, Mr. Charles-Edouard Campeau and his devoted staff.

6.- Councillor Boissonnault gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That a Committee composed of three Councillors be appointed to examine the problems of snow removal and if necessary to suggest means of improving the efficiency of snow removal operations".

MERCREDI, le 6 JUIN 1956

7.- Le conseiller Antoine TREMBLAY donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il existe au sein du corps de police municipale un malaise évident et intense par suite de la composition incomplète et anormale de l'Etat-Major;

ATTENDU que certains incidents récents ont attiré particulièrement l'attention du public sur ces lacunes et soulevé maintes critiques;

ATTENDU que la Cité doit accorder à ces problèmes une attention spéciale;

QU'UNE Commission composée de neuf conseillers municipaux dont trois de chaque catégorie, soit créée par ce Conseil aux fins d'étudier la situation et de faire rapport au Conseil."

8.- Le conseiller Emile PIGEON donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le secteur de la rue Berri connaît présentement un grand développement commercial, dû principalement aux expositions qui sont présentées au Palais du Commerce, et à une grande centralisation du transport par autobus à cet endroit;

ATTENDU que ce développement a accru l'intensité de la circulation dans ce secteur;

ATTENDU qu'une voie de surface a été faite à cet endroit et qu'elle ne saura correspondre guère plus longtemps aux besoins pressants de l'heure;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de procéder sans délai aux travaux qui auraient dû être entrepris depuis un certain temps."

9.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de procéder à l'expropriation des ruelles situées dans les quartiers Saint-Jean et Montcalm, afin que la Cité

1.- soit en mesure de les entretenir, et de les rendre carrossables;

2.- puisse les élargir pour les rendre utilisables et aptes à aider à la solution des problèmes de la circulation et du stationnement."

10.- Le conseiller Louis Laberge donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service de la police d'assigner un constable à l'intersection des rues Holt et d'Iberville, afin d'y diriger la circulation tous les jours ouvrables de 7 heures à 8 heures 30 du matin et de 4 heures 30 à 6 heures de l'après-midi."

11.- Le conseiller Lafaille donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

WEDNESDAY, JUNE 6th 1956

7.- Councillor Antoine Tremblay gives notice that at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS there exists among the Municipal Police Force an obvious and intense uneasiness resulting from the incomplete and irregular make-up of the Major Staff;

WHEREAS certain recent incidents particularly have drawn public attention to these deficiencies and aroused several criticisms;

WHEREAS the City must give special attention to such problems;

THAT a Commission composed of nine City Councillors, three of each Class, be created to study the situation and report to Council."

8.- Councillor Emile Pigeon gives notice that, at the next meeting of Council he will submit the following motion:

"WHEREAS the sector of Berri Street is presently experiencing a great commercial development due for a great part to the exhibitions held at the Show Mart and to the great centralization of autobus transportation at that site;

WHEREAS this development has greatly increased the intensity of traffic in this sector;

WHEREAS a temporary pavement has been laid on that site and that this pavement will soon no longer meet the pressing needs of the hour;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of proceeding without delay with works which should have been undertaken for quite some time past."

9.- Councillor Gagliardi gives notice that at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of proceeding with the expropriation of private lanes in Saint John and Montcalm Wards, in order that the City

1.- be able to keep them in good condition; and make them passable, and

2.- may widen them to make them usable and capable to assist in solving the traffic and parking problems."

10.- Councillor Louis Laberge gives notice that at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Police Department to assign a policeman at the corner of Holt and Iberville Streets to direct traffic on all work days from 7 to 8:30 o'clock in the morning and from 4:30 to 6 o'clock in the afternoon."

11.- Councillor Lafaille gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

MERCREDI, le 6 JUIN 1956

"ATTENDU que le 10 novembre 1950, le Conseil municipal adoptait le règlement 2001, constituant une caisse de retraite pour certains employés de la Cité de Montréal, et surtout pour les employés manuels;

ATTENDU que le dernier alinéa de l'article 13 dudit règlement stipule que "dans chaque cas où un employé ou un pensionnaire, en l'absence de ce règlement, serait ou deviendrait éligible à une pension de vieillesse, suivant quelque loi fédérale ou provinciale, le minimum de pension fixé par le présent article sera réduit à \$ 120.00 par an pour les célibataires, les veufs ou les hommes mariés dont l'épouse a atteint 70 ans";

ATTENDU que l'existence de ces dispositions du règlement 2001 pouvaient se justifier en 1950, du fait que le gouvernement fédéral déduisait alors du montant alloué en pension de vieillesse toute source de revenus du bénéficiaire;

ATTENDU qu'à ce moment le Conseil avait jugé qu'en retranchant ces dispositions la Ville aurait fait un cadeau à Ottawa et non aux bénéficiaires de la caisse de retraite;

ATTENDU qu'aujourd'hui la pension de vieillesse est accordée à quiconque a atteint l'âge de soixante-dix ans sans égard pour ses sources de revenus;

ATTENDU que le maintien de ces dispositions dans le règlement 2001 serait discriminatoire puisqu'on obligerait en quelque sorte une classe de citoyens à acheter sa propre pension de vieillesse sous forme de déduction du montant alloué par la caisse de retraite;

ATTENDU qu'il serait souhaitable que les employés manuels bénéficient, lors de leur mise à la retraite, d'avantages au moins équivalents à ceux accordés aux autres catégories d'employés;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité

- 1.- de modifier le règlement 2001 en en biffant le dernier alinéa de l'article 13 afin que les employés dont la caisse de retraite est régie par ce règlement reçoivent à l'avenir au moins le minimum de l'annuité prévue dans ses dispositions, sans égard à ce qui pourrait leur être versé en pension de vieillesse;
- 2.- de réviser le règlement 2001 dans son ensemble afin qu'il comporte des avantages équivalents à ceux des autres fonds de pension existant à l'hôtel de ville."

Du consentement unanime du Conseil, l'étude des articles 156, 157 et 158 de l'ordre du jour est différée.

MOTIONS

12.- L'article 159 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Emile PIGEON relativement à la nomination d'une commission pour étudier l'industrie touristique.

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

13.- L'article 160 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller BROWN:

WEDNESDAY, JUNE 6th 1956

"WHEREAS on 10th November 1950, Council adopted By-law No. 2001 establishing a superannuation fund for certain employees of the City of Montréal, and mainly for the manual employees;

WHEREAS the last paragraph of Article 13 of said By-law stipulates that "in any case where an employee or a pensioner, in the absence of the present by-law, is or becomes eligible to an old-age pension, under any federal or provincial law, the minimum of pension fixed by the present article shall be reduced to \$120.00 per annum for unmarried persons, widowers or married men whose wife has reached the age of 70 years;

WHEREAS the existence of these provisions of By-law No. 2001 may have been justified in 1950, because the Federal Government then deducted from the amount granted in old-age pensions any source of revenue of the beneficiary;

WHEREAS at that time Council had deemed that by striking out these provisions the City would have made a gift to Ottawa and not to the beneficiaries of the superannuation fund;

WHEREAS to-day the old-age pension is granted to any person reaching the age of 70 years without taking into account his sources of revenues;

WHEREAS the maintenance of these provisions in By-law No. 2001 would be discriminatory since they would imply the obligation for a class of citizens to purchase their own old-age pension under the form of deduction of the amount granted by the superannuation fund;

WHEREAS it would be desirable that the manual employees benefit at the moment of retirement by advantages at least equivalent to those granted to the other categories of employees;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability

- 1.- of amending By-law No. 2001 by striking therefrom the last paragraph of article 13 of By-law No. 2001, so that the employees whose superannuation fund is governed by the above by-law receive in the future at least the minimum of the annuity provided in these provisions, regardless of what may be granted them in old-age pension;
- 2.- of revising By-law No. 2001 in its entirety in order that it include advantages equivalent to the other existing pension funds of the City of Montréal."

By unanimous consent of Council, the study of articles 156, 157 and 158 of the order of the day was deferred.

MOTIONS

12.- Article 159 of the order of the day being read to consider a motion of Councillor Emile Pigeon concerning the appointment of a commission to study the tourist industry.

By unanimous consent of Council, this article was struck out of the order of the day.

13.- Article 160 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor Brown:

MONTREAL, le 6 JUIN 1956

- 5 -

"ATTENDU qu'une éruption d'exhubérance juvénile a mis en relief le nombre d'adolescents qui se tiennent devant les magasins du coin; et

ATTENDU que la population du district Notre-Dame-de-Grâce a augmenté et continue d'augmenter à un temps rapide;

ATTENDU que les facilités récréatives et d'artisanat n'ont pas suivi la tangente de la croissance de population;

Sur la proposition du conseiller Brown,
Appuyée par les conseillers Lyall, Wagar et Flynn,
il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'établir un centre pour la jeunesse dans l'ouest de la ville dans le plus bref délai possible."

14.- L'article 161 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller André DESMARAIS:

"ATTENDU que de nombreuses plaintes sont déposées à l'encontre de chaque rôle d'évaluation;

ATTENDU que plusieurs personnes ne maintiennent pas leurs plaintes;

ATTENDU que ces plaintes non maintenues occasionnent des dépenses inutiles pour la Cité que pour les contribuables;

Proposé par le conseiller A. Desmarais,
Appuyé par le conseiller Clouette,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité, par règlement ou par une modification à la charte:

- 1.- d'exiger qu'un dépôt accompagne toute plainte contre une évaluation; et
- 2.- de décréter que ce dépôt sera confisqué si le plaignant néglige ou refuse sans raison valable de donner suite à sa plainte."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, il est alors,

Proposé par le conseiller Despatis,
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que le partage des voix sur cette motion soit consigné au procès-verbal.

Le conseiller A. Desmarais demande la parole au maire qui la lui accorde.

Plusieurs conseillers protestent contre cette décision, alléguant que le vote a été appelé par la sonnerie électrique.

Le conseiller Croteau proteste à son tour alléguant que la parole lui ayant été refusée, le conseiller André Desmarais n'y a pas plus droit.

Son Honneur le maire déclare qu'il n'a pas appelé le vote sur cette motion et en conséquence redonne la parole au conseiller André Desmarais. Il ajoute que le vote n'est appelé que lorsqu'il demande au greffier d'en faire l'enregistrement.

Des conseillers protestent de nouveau et, pendant l'état de confusion qui se produit,

WEDNESDAY, JUNE 6th 1956

"WHEREAS a recent outbreak of youthful exuberance has highlighted the number of teen-agers hanging around corner stores, and

WHEREAS the population of the Notre-Dame-de-Grâce district has and is increasing at a rapid rate, and

WHEREAS facilities for recreation and handicraft, etc., for teen-agers had not kept pace with the growth of population;

On motion of Councillor Brown,
Seconded by Councillors Lyall, Wagar
and Flynn, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of establishing a youth-centre in the west end of the city with the least possible delay."

14.- Article 161 of the order of the day being read to consider the following motion of Councillor André Desmarais,

"WHEREAS numerous complaints are deposited against every valuation roll;

WHEREAS many persons do not maintain their complaints;

WHEREAS these complaints which are not maintained incur useless expenses both for the City and for the ratepayers;

Moved by Councillor A. Desmarais,
Seconded by Councillors Clouette,
it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability, by By-law or by an amendment to the Charter;

1.- to require that a deposit accompany every complaint against a valuation; and

2.- to ordain that such deposit be confiscated when the complainant neglects or refuses without valid reason to maintain his complaint."

And, a debate arising and said motion being put, it was then,

Moved by Councillor Despatis,
Seconded by Councillor Croteau,

That the vote on this motion be entered in the minutes.

Councillor A. Desmarais asked the Mayor the permission to speak which was granted.

Many Councillors protested against this decision, pleading that the vote had been called by the electric bell.

Councillor Croteau protested in turn pleading that having been denied the permission to speak, Councillor André Desmarais had no more right to speak than he had.

His Worship the Mayor declared that he had not called the vote on this motion and accordingly gave again the permission to speak to Councillor André Desmarais. He added that the vote is called only when he asks the City Clerk to register said vote.

Councillors again protested and, during the confusion that followed,

MERCREDI, le 6 JUIN 1956

Le conseiller Croteau,
Appuyé par le conseiller Despatis

en appelle de cette décision de Son Honneur le maire.

Avant qu'une décision soit prise sur cette motion, d'autres conseillers soulevèrent bruyamment de nombreux points d'ordre.

Son Honneur le maire dit qu'il s'en tient à sa décision et les manifestations bruyantes se continuent.

Son Honneur le maire déclare alors que, vu la confusion qui règne, la séance est levée et il quitte la salle des délibérations.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C.B. Langpré

Jean Brabeau
MAIRE,

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Brabeau
MAIRE.

WEDNESDAY, JUNE 6th 1956

Councillor Croteau,
Seconded by Councillor Despatis

appealed of the decision of His Worship the Mayor.

Before a decision was taken on this motion, other Councillors loudly raised several points of order.

His Worship the Mayor said that he was holding on to his decision and noisy manifestations continued.

His Worship the Mayor then stated that, in view of the confusion taking place, he declared the meeting ended and left the Council Room.

C.B. Langpré

CITY CLERK.

Jean Brabeau

MAYOR

(Approved in conformity with the law)

Jean Brabeau
MAYOR.

MARDI, 31 JUILLET 1956
TUESDAY, JULY 31st 1956

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

SPECIAL COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 31e jour de juillet courant, à trois heures et demie de l'après-midi, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 31st day of July instant, at 3:30 o'clock in the afternoon to consider the business summarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 27 juillet 1956.

City Hall, 27th July 1956.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister, le MARDI, TRENTE ET UNIÈME jour de juillet courant, à TROIS HEURES ET DEMIE de l'après-midi, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à une séance spéciale dudit Conseil, convoquée conformément à la loi par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

Sir,

You are requested to attend a special meeting of the Council, to be held on TUESDAY, the THIRTY-FIRST day of JULY instant, at 3.30 O'CLOCK P.M., in the Council Room, City Hall, convened in accordance with the law by the Executive Committee, to consider the business specified in the order of the day on the reverse side of this notice.

Le greffier de la Cité.

C. Longpre
City Clerk.

SÉANCE SPÉCIALE

DU

Conseil de la

CITÉ DE MONTRÉAL

MARDI, 31 JUILLET 1956

SPECIAL MEETING

OF THE

Council of the

CITY OF MONTRÉAL

TUESDAY, 31st JULY 1956

Formule CK 1216

Form CK 1216

MARDI, 31 JUILLET 1956
TUESDAY, JULY 31st 1956

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

— 1 —

Lecture et ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Boulevard Métropolitain

Metropolitan Boulevard

— 2 —

A l'effet de voter un crédit de \$60,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord du boulevard Métropolitain, de la rue Jeanne-Mance jusqu'aux limites est de la cité.

To vote a credit of \$60,900.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Metropolitan Boulevard, from Jeanne-Mance Street to the east limits of the City.

— 3 —

A l'effet de voter un crédit de \$626,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la voie nord du boulevard Métropolitain, de la rue Jeanne-Mance jusqu'aux limites est de la cité, ainsi que les raccordements en macadam et asphalte.

To vote a credit of \$626,700.00 to lay a permanent paving on the street north of Metropolitan Boulevard, from Jeanne-Mance Street to the east limits of the city, and the macadam and asphalt connections.

Avenue Papineau

Papineau Avenue

— 4 —

A l'effet de voter un crédit de \$362,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Papineau, du chemin de la Côte-Saint-Michel à la rue Charland.

To vote a credit of \$362,300.00 to lay a permanent paving on Papineau Avenue, from Côte-Saint-Michel Road to Charland Street.

Construction d'égouts

Laying of sewers

— 5 —

A l'effet de voter un crédit de \$173,300.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Papineau, côté est, du chemin de la Côte-Saint-Michel à l'avenue Charland.

To vote a credit of \$173,300.00 to lay a sewer in Papineau Avenue, east side, from Côte-Saint-Michel Road to Charland Avenue.

— 6 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Emile-Journault, de la rue Saint-Denis à l'avenue Henri-Julien.

To vote a credit of \$9,000.00 to lay a sewer in Emile-Journault Avenue, from Saint-Denis Street to Henri-Julien Avenue.

MARDI, 31 JUILLET 1956
TUESDAY, JULY 31st 1956

— 7 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,600.00 pour la construction d'un égout dans Ostell Crescent, de la rue de la Savane à la rue Cunard.

To vote a credit of \$11,600.00 to lay a sewer in Ostell Crescent, from de la Savane Street to Cunard Street.

— 8 —

A l'effet de voter un crédit de \$22,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fitz James, de la rue Notre-Dame à la rue La Fontaine.

To vote a credit of \$22,800.00 to lay a sewer in Fitz James Street, from Notre-Dame Street to LaFontaine Street.

— 9 —

A l'effet de voter un crédit de \$23,200.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Montclair, de l'égout existant au sud de la rue Sherbrooke à l'avenue Western, et dans l'avenue Western, de l'avenue Montclair à Park Row East.

To vote a credit of \$23,200.00 to lay a sewer in Montclair Avenue, from the existing sewer south of Sherbrooke Street to Western Avenue, and in Western Avenue, from Montclair Avenue to Park-Row East.

— 10 —

A l'effet de voter un crédit de \$14,100.00 pour la construction d'un égout dans la place Hélène-Boullé, de la rue Bohlé à la rue de Chazel, et dans la rue de Chazel, de la place Hélène-Boullé en gagnant l'est.

To vote a credit of \$14,100.00 to lay a sewer in Hélène-Boullé Place, from Bohlé Street to de Chazel Street, and in Chazel Street, from Hélène-Boullé Place eastward.

— 11 —

A l'effet de voter un crédit de \$31,400.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Hays, de la rue Boyce à la rue Hochelaga.

To vote a credit of \$31,400.00 to lay a sewer in Hays Avenue, from Boyce Street to Hochelaga Street.

— 12 —

A l'effet de voter un crédit de \$69,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bellechasse, de la 13e Avenue en gagnant l'est, et de la 16e Avenue jusqu'au boulevard Pie IX, et les raccordements dans les intersections de la 20e Avenue et de la 21e Avenue.

To vote a credit of \$69,100.00 to lay a sewer in Bellechasse Street, from 13th Avenue eastward, and from 16th Avenue to Pie IX Boulevard, and the connections in the intersections of 20th Avenue and 21st Avenue.

— 13 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bellechasse, de la 28e Avenue à la 30e Avenue.

To vote a credit of \$16,000.00 to lay a sewer in Bellechasse Street, from 28th Avenue to 30th Avenue.

— 14 —

A l'effet de voter un crédit de \$51,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Dickson, de la rue Notre-Dame en gagnant le nord.

To vote a credit of \$51,700.00 to lay a sewer in Dickson Street, from Notre-Dame Street northward.

MARDI, 31 JUILLET 1956
TUESDAY, JULY 31st 1956

— 15 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Jumonville, de la rue Monsabré à la rue Dickson.

To vote a credit of \$5,600.00 to lay a sewer in Jumonville Street, from Monsabré Street to Dickson Street.

— 16 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée no 148-3330 du cadastre du Village incorporé d'Hochelaga, de la rue des Carrières en gagnant le sud.

To vote a credit of \$11,800.00 to lay a sewer in projected street No. 148-3330 of the cadastre of the incorporated Village of Hochelaga, from des Carrières Street southward.

— 17 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Tardivel, de la rue Nicolas-Perrot à l'avenue Elie-Blanchard.

To vote a credit of \$7,100.00 to lay a sewer in Tardivel Street, from Nicolas-Perrot Street to Elie-Blanchard Avenue.

— 18 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Boyce, de la rue Langelier en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$7,800.00 to lay a sewer in Boyce Street, from Langelier Street westward.

— 19 —

A l'effet de voter un crédit de \$10,800.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Vianney, de l'avenue Daoust en gagnant le nord.

To vote a credit of \$10,800.00 to lay a sewer in Vianney Avenue, from Daoust Avenue northward.

— 20 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,400.00 pour la construction en régie d'un égout dans l'avenue Laure-Conan, de l'égout existant vers l'est sur une distance d'environ 45 pieds.

To vote a credit of \$1,400.00 to lay by day labor a sewer in Laure-Conan Avenue, from the existing sewer eastward over a distance of about 45 feet.

— 21 —

A l'effet de voter un crédit de \$15,900.00 pour la construction d'un égout dans la 2e Avenue, de l'avenue Laurier au boulevard Saint-Joseph.

To vote a credit of \$15,900.00 to lay a sewer in 2nd Avenue, from Laurier Avenue to Saint-Joseph Boulevard.

— 22 —

A l'effet de voter un crédit de \$33,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Villeray, de l'avenue Papineau à l'avenue de Lorimier.

To vote a credit of \$33,600.00 to lay a sewer in Villeray Street, from Papineau Avenue to de Lorimier Avenue.